

2025 : UNE ANNÉE D'ABOUTISSEMENTS ET DE PRÉPARATION DE L'AVENIR DE LA COMMUNE



EDITO

Monsieur le Maire Pierre Bibollet



Nous arrivons au terme de notre mandat et, pour cause de période de réserve électorale à compter du mois de septembre, il n'y aura pas de bulletin en fin d'année. Celui-ci est donc le dernier qui me permet, par cet édito, de m'adresser à vous.

Ce mandat aura été marqué dès le début, en 2020, par une crise sanitaire mondiale avec la pandémie de la COVID-19, suivie de plusieurs crises économique, énergétique, financière, politique et internationale qui se sont échelonnées et succédé.

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est en proie à des guerres, à des désordres et à des violences de toutes sortes qui suscitent des angoisses, voire même de la peur.

Notre environnement est marqué, tant au niveau international que national, par un manque de visibilité sur l'avenir consécutif à une instabilité et des incertitudes politiques, financières et économiques, qui ne sont pas sans conséquences sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Cette situation nous fait d'autant plus apprécier de vivre à THÔNES, car la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

Cet ultime édito pour ce qui me concerne, ne prendra pas la forme d'un bilan de mandat car il ne m'appartient pas de le faire, sinon pour moi-même, mais il me donne l'occasion d'attirer votre attention sur au moins deux enjeux communautaires pour les prochaines années à venir et les futurs élus.

Après avoir précisé que pour des raisons de santé, j'ai dû me désengager de mon mandat à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et en conséquence je n'ai pu participer et m'impliquer directement dans ses actions politiques.

Après avoir rappelé que, suite au transfert intervenu en 2016, la CCVT bénéficie, en lieu et place des communes, de la dynamique de la fiscalité des entreprises (ancienne taxe professionnelle) par la revalorisation et l'indexation des bases, par la maîtrise du taux de la CFE et aussi par la non indexation des attributions de compensation reversées aux communes...

Après avoir constaté qu'en se diversifiant bien au-delà de ses compétences obligatoires, la Communauté de Communes a développé presque exclusivement une politique de services aux dépens d'un réel développement d'une politique de projets pour investir et équiper notre territoire afin de répondre aux attentes et satisfaire les besoins de sa population.

J'émet le vœu, qu'à l'occasion du prochain renouvellement des élus locaux, le (ou la) futur(e) président(e) et son conseil communautaire auront à cœur :

- d'investir dans des projets à caractère intercommunal nécessaires, voire indispensables à la vie locale et tout particulièrement à la reconstruction urgente de la piscine de Thônes et à la création d'un gymnase sur la commune centre du haut de la vallée (St Jean de Sixt) pour désengorger les 3 gymnases du bas de vallée en favorisant l'accès et l'attribution de créneaux d'occupation aux associations sportives.

- de s'assurer que les travaux nécessaires pour garantir le bon déroulement des Jeux Olympiques de 2030 ne profitent pas qu'aux seules stations, mais laisseront un héritage sur notre territoire communautaire au profit de l'ensemble de la population. Je pense en priorité à l'amélioration, par tous moyens et travaux, de la mobilité touristique (accès aux stations) et surtout pendulaire (déplacements quotidiens) sur le trajet Annecy-Thônes-Annecy

et à la réalisation de la déviation de Thônes en direction de Manigod/Serraval et de la Savoie ainsi qu'elle est identifiée au SCOT « Fier Aravis » (Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 15 avril 2025 par la CCVT).

Je remercie à nouveau l'ensemble des agents municipaux et les élus pour leur engagement sans faille, tout au long de ces années, afin de vous offrir un service public de qualité et qui réponde au mieux à vos aspirations.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

SOMMAIRE



Dernière minute

L'intérieur de la Chapelle du Calvaire a retrouvé ses habits de lumière. Un grand merci aux Compagnons du Fier ! La chapelle sera ouverte au public lors des cérémonies et des visites guidées du site du Calvaire.



SERVICES GÉNÉRAUX & CITOYENNETÉ

Budget 2025.....	4
Dette et fiscalité	6
Retour en images sur le CMJ	8
Nouveau site internet / Infos élections 2026.....	9
Salles à louer pour tous types d'événements	10

ESPACES PUBLICS

VOIRIE / MOBILITÉ / AMÉNAGEMENT

Nouvelle structure petite enfance	11
Extension du cimetière communal	11
Livraison de la nouvelle Maison Pittet	12
Pose de la première pierre à l'Îlot Rousseau	12
Rénovation de l'éclairage public et du skate park	13
Chemins au parc des Écureuils	14
Restauration du monument aux morts.....	14
Développons la mobilité partagée	15
Travaux parvis de la maison des associations.....	15
Phase finale pour le réservoir de Chamossière	16
Déménagement du service des eaux.....	16
Projet d'assainissement du Plateau de Beauregard	17
Devenir du Château	18
Projet d'aménagement du lac de Thuy.....	18
La forêt communale de Thônes	19
Nouveau partenariat pour l'Écomusée	20
Les poules thônaises dans un petit palace !.....	20
Retour de la Confrérie du Reblochon	21
Le mouton Thônes et Marthod	21

PETITE ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Expériences sensorielles au multi accueil	22
Les coulisses de la cantine scolaire.....	23

CÉRÉMONIE DE PASSATION DU DRAPEAU DE L'AN2CMRF

Déroulement et explication	24
Nouveau drapeau et nouvelle porte-drapeau	25

SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Le cyclisme à l'honneur à Thônes en 2027.....	26
Portrait de sportif : Lenny Collomb Paton	27
50 ans du Foyer d'Animation et de Loisirs.....	28
Le Café Daddy fête son 1 ^{er} anniversaire	30
Piscine municipale saison 2025	30

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Domaines de compétence de l'OT.....	32
Thônes à l'honneur.....	32
Nouvel espace boutique.....	32
Accueils presse	33
Nouvelles cartes vélo gratuites	33
Le programme de l'été.....	34

LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ & SÉNIORS

80 ans du Secours Populaire Français	35
Séjour Part'âge	36
Ateliers seniors / Semaine Bleue CCAS.....	36
Repas des seniors 2025.....	37
Une mutuelle communale pour tous.....	37
Un nouvel espace public à la Vacherie	37

PATRIMOINE & HISTOIRE

La Légion d'Honneur pour Charles Palacios	38
Jean Dufournet, historien.....	38
Union des Combattants de Thônes.....	39
Petite histoire de grandes cloches.....	39

ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Gare routière des Vallées de Thônes.....	40
Aravis Vélo : une nouvelle marque territoriale.....	40
Chantier d'insertion Aravis Lac	41
Natura 2000 : événements gratuits toute l'année	41

LE COIN DES ÉLUS.....	42
-----------------------	----

ARRIVÉES & DÉPARTS	43
--------------------------	----

Bulletin municipal N°63 - Juillet 2025

Direction de la publication :

M. Pierre Bibollet

Création graphique :

Service Communication de la mairie de Thônes.

Crédits photographiques : Mairie et Office du Tourisme de Thônes, Écoles de Thônes, Services de l'État Français, Thierry Milherou, A. Coesnon, Sarah Goudeau, Sarah conte ses aventures, Antoine Cordoba-Roch, EAD, storyset, Pixabay, Flaticon

Impression :

Imprimerie Digital Print, Thônes.

Imprimé sur papier 100% recyclé et fabriqué en France



SERVICES GÉNÉRAUX & citoyenneté

BUDGET 2025

Dépenses et Recettes de fonctionnement

La préparation du budget 2025 s'est déroulée dans un contexte d'incertitudes inédit, compte tenu de l'absence de Loi de Finances en début d'année suite à la censure du gouvernement Barnier.

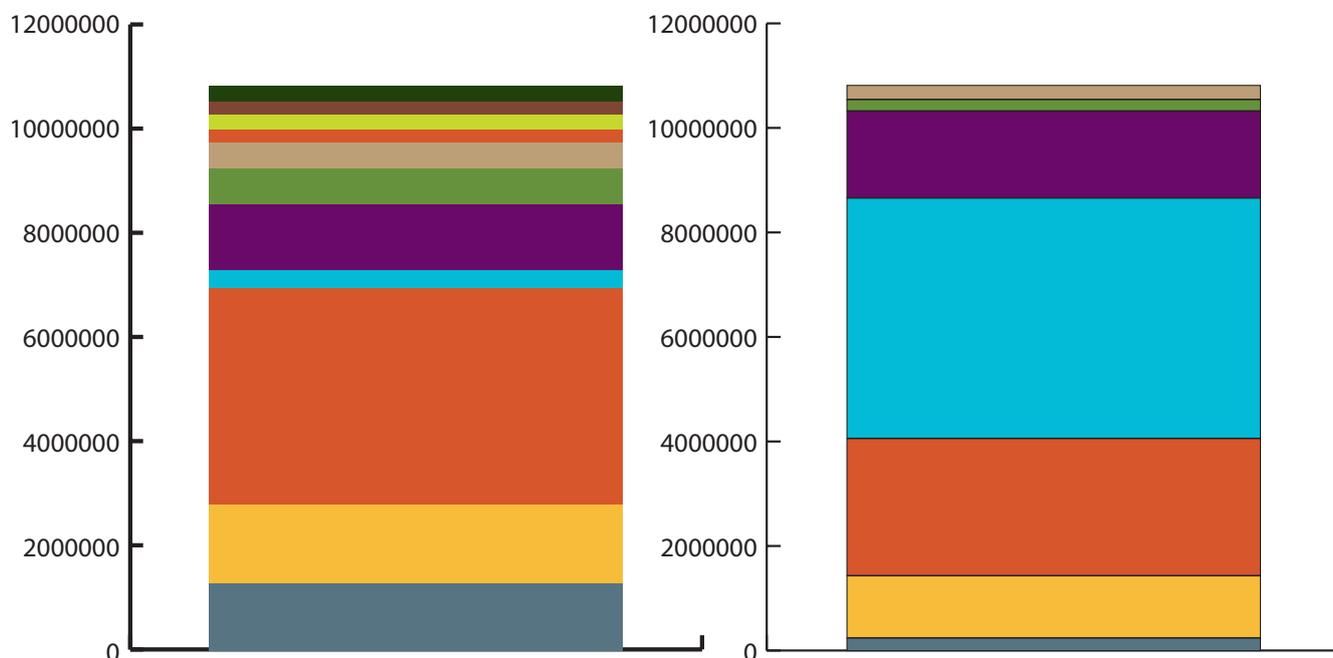
Par ailleurs, dans la Loi de Finances finalement adoptée, un certain nombre de mesures concernant les efforts des collectivités territoriales pour le budget de l'État, et se traduisant par des charges supplémentaires et des baisses de recettes, n'ont pu être concrètement anticipées et calculées.

De ce fait, une provision pour risques de 250 000 € a été inscrite par sécurité dans le budget de fonctionnement. Afin de financer cette provision, un reliquat d'excédent du budget 2024 a été reporté en fonctionnement au lieu d'abonder l'autofinancement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		%
Achats et énergie	1 278 805 €	11,83 %
Prestations extérieures	1 518 182 €	14,04 %
Masse salariale	4 135 984 €	38,26 %
Fonds de péréquation	325 000 €	3,01 %
Autofinancement / Dotation amort.	1 270 879 €	11,76 %
Subvention associations	677 855 €	6,27 %
Subvention CCAS	500 000 €	4,63 %
Contribution incendie	264 460 €	2,45 %
Intérêts des emprunts	266 911 €	2,47 %
Provisions pour risques	250 000 €	2,31 %
Autres dépenses	322 500 €	2,98 %
TOTAL	10 810 576 €	100 %

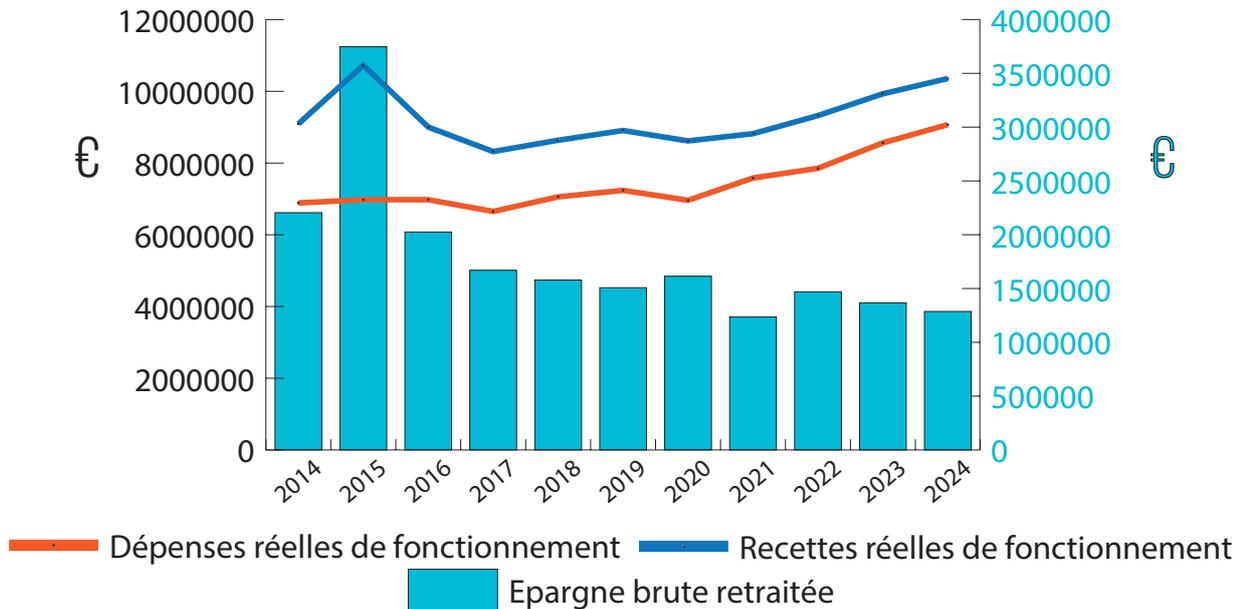
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		%
Excédents reportés	250 000 €	2,31 %
Produits et prestations	1 189 130 €	11,00 %
Compensation TP (Etat/CCVT)	2 622 069 €	24,25 %
Fiscalité locale	4 595 076 €	42,51 %
Dotations Etat/subventions	1 661 912 €	15,37 %
Revenus immobiliers	220 000 €	2,04 %
Autres recettes	272 389 €	2,52 %
TOTAL	10 810 576 €	100 %

Au total, le budget de fonctionnement 2025 a évolué de +2,84 % par rapport à 2024, soit légèrement plus que l'inflation.



Capacité d'épargne

Grâce au dynamisme des recettes de fonctionnement et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la capacité d'épargne de la commune est très peu entamée au regard du financement des projets politiques ambitieux.



Dépenses et Recettes d'investissement

Pour la dernière année complète du mandat, l'année 2025 voit se concrétiser des projets d'investissement ambitieux.

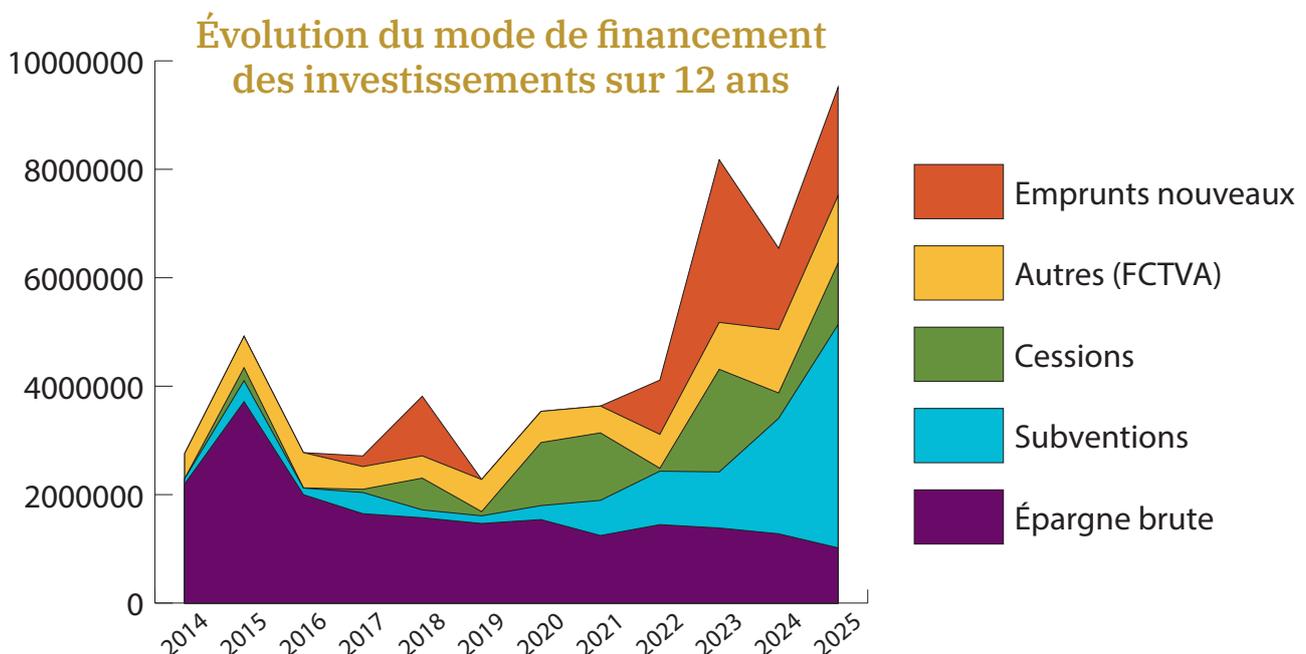
Nota : les montants indiqués sont les sommes inscrites au budget et ne représentent pas systématiquement le coût global des opérations.

Pour preuve, les aménagements de l'îlot Rousseau avec la construction du parking et de la Maison de Santé (3 418 952 €) ainsi que le nouvel équipement de petite enfance (2 284 033 €) constituent à eux seuls 53% des dépenses d'équipement 2025.

A ces deux grands projets s'ajoutent notamment des acquisitions immobilières (520 000 € pour la Maison du Canton), la fin du chantier de la déviation Est et l'aménagement d'un giratoire rue de la Saulne (pour un total de 591 553 €), l'extension du cimetière (198 042 €), les travaux de sécurisation des cours d'eau et des berges (120 000 €), diverses opérations de réfection de voirie (117 000 €) ainsi que les dépenses d'investissement nécessaires au bon entretien des bâtiments communaux.

Le financement de ces dépenses d'investissement a été réalisé notamment par un nouvel emprunt de deux millions d'euros sans dégrader les marges de la commune, et, surtout, nous pouvons compter sur une enveloppe importante de subventions attribuées par nos financeurs principaux (Département, Région, Etat ainsi que la CAF pour la petite enfance).

Les subventions représentent un total de 4 115 432 € et comme on peut le voir sur le graphique suivant, le volume de subventions n'a cessé d'augmenter sur les cinq dernières années.





DETTE ET FISCALITÉ

Focus sur la dette et les ratios financiers et de solvabilité

Après une période de désendettement depuis le mandat dernier, la commune a depuis 2022 emprunté pour réaliser ses investissements. Il est prévu au budget 2025 un nouvel emprunt de 2 000 000 € ce qui portera l'endettement à 7 500 000 € en quatre ans.

Les ratios financiers fonctionnent à l'image de signaux d'alerte, permettant de détecter rapidement et facilement des difficultés ou des potentialités financières. Autrement dit, les ratios sont utiles pour conduire une analyse financière communale, mais néanmoins ils ne sont pas suffisants et il faut les manier avec précaution.

On distingue principalement les ratios de niveau, permettant de comparer les différents agrégats par rapport à la population, ainsi que les ratios de solvabilité budgétaire permettant notamment de situer la collectivité en matière de capacité d'épargne, de capacité d'endettement et de désendettement.

Les données de référence pour situer la commune par rapport à la moyenne des 26 communes de Haute-Savoie dont la population est située entre 5 000 et 10 000 habitants, ont été exploitées auprès de l'OFGL (Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales) à partir des comptes administratifs 2023.

Il convient d'être prudent sur l'interprétation de ces ratios puisqu'on compare des données prévisionnelles et réelles, et sur deux années d'écart : compte administratif 2023 et budget primitif 2025.

Enfin, il faut préciser que ces ratios ne concernent que le budget principal de la commune

RATIOS DE NIVEAU	BP 2025 THÔNES	MONTANT PAR HABITANT**	MOYENNE STRATE HAUTE-SAVOIE*
Dépenses réelles fonctionnement	9 539 697 €	1 376,98 €	1 342,09 €
Dont charges générales	2 869 987 €	414,26 €	465,56 €
Dont masse salariale	4 135 984 €	597,00 €	674,86 €
Dont subventions aux associations	677 855 €	97,84 €	45,58 €
Dont charges financières	266 911 €	38,53 €	38,56 €
Masse salariale / Dépenses réelles fonctionnement	43,36%		50,28%
Recettes réelles fonctionnement	10 558 215 €	1 523,99 €	1 583,50 €
Dont impôts et taxes	7 217 145 €	1 041,74 €	956,49 €
Dont concours de l'État hors DGF-DSR	786 912 €	113,58 €	63,98 €
Dont DGF-DSR	660 000 €	95,27 €	91,17 €
Dépenses d'équipement	6 744 828 €	973,56 €	640,85 €
Remboursement capital de la dette	511383 €	73,81 €	167,26 €
Encours de la dette (y c. emprunt 2025)	8 477 799 €	1 223,70 €	1 553,00 €
Encours de la dette / Recettes réelles fonctionnement	80,30%		98,07%

RATIOS DE SOLVABILITÉ BUDGÉTAIRE	BP 2025 THÔNES	MONTANT PAR HABITANT**	MOYENNE STRATE HAUTE-SAVOIE *
Épargne brute au CA 2024	1 486 620 €	214,58 €	337,41 €
Épargne brute / Recettes réelles fonctionnement	14,08%		21,31%
Encours de la dette / Épargne brute	5,70 ans		4,60 ans

* Il s'agit des 26 communes de Haute-Savoie dont la population est comprise entre 5 000 habitants et 10 000 habitants

** La population légale prise en compte est celle correspondant au budget 2025 soit 6928 habitants

Le ratio Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement est raisonnable puisqu'il s'établit autour de 80 %. L'encours de dette / épargne brute, mesuré en nombre d'années si toute l'épargne brute était consacrée au remboursement de la dette, s'établit à 5,7 ans. (pour info la pré alerte est à 10 ans et l'alerte à 12 ans). Le remboursement du capital de la dette par habitant est favorable puisqu'il est la moitié de la moyenne des communes de même strate avec des dépenses d'équipement supérieur.

Fiscalité / Produit des taxes fiscales année 2025

Le budget prévisionnel 2025 a été élaboré sur la base d'une stabilité des taux de fiscalité, hors évolution des bases et de la revalorisation de 1,7 % fixée par le législateur.

Suite au vote du budget et compte tenu de l'évolution des bases notifiées par l'État, il a été confirmé le maintien des taux de 2024, comme indiqué ci-dessous :

TAXES	BASES D'IMPOSITION EFFECTIVES 2024	BASES D'IMPOSITION PRÉVISIONNELLES 2025	RAPPEL DES TAUX 2024	TAUX PROPOSÉS POUR 2025	ÉVOLUTION DES TAUX	PRODUITS ATTENDUS
Taxe foncière (bâti)	10 909 666 €	11 198 000 €	26,00 %	26,00 %	0 %	2 911 480 €
Taxe foncière (non bâti)	98 805 €	99 600 €	55,86 %	55,86 %	0 %	55 637 €
Taxe d'habitation (THRS)	1 818 498 €	1 608 000 €	19,77 %	19,77 %	0 %	317 902 €
Majoration THRS 60% votée		1 454 000 €	60 %	60 %	0 %	172 473 €

Il est aussi précisé que les ressources fiscales sont également composées de compensations versées par l'État, indépendantes des taux votés, à savoir :

- compensation de la taxe d'habitation résidence principale pour un montant de : 324 588 €
- diverses allocations compensatrices pour un montant de : 404 977 € dont 50 % d'abattement du foncier des entreprises
- versement de la DC RTP pour un montant de : 242 266 €
- FNGIR pour un montant de : 590 839 €

Soit un montant total de : 1 562 670 €

Au total, l'écart entre les prévisions budgétaires et les prévisions notifiées s'élève à -99 282 € auquel il faut ajouter cette année une nouvelle taxe, le DILICO, pour participer au désendettement de l'État qui s'élève à 3557 € pour notre commune.

Ainsi, au titre de l'année 2025, et suite au vote du conseil municipal, les taux d'imposition des taxes directes locales sont donc inchangés et s'établissent à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,86 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,77 %

Pour assurer un produit fiscal pour l'année 2025 à **3 285 019 €**. Hors majoration THRS.

Petit lexique

TH : Taxe d'Habitation

THRS : Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires

DC RTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Il est constaté :

Une baisse de 56 734 € de la DC RTP, au titre de l'effort de 52 millions d'euros demandé aux communes dans la loi de Finances 2025.

Une baisse de 42 548 € de la TH résidence secondaire suite à une baisse des bases et l'écurement de la majoration qui proviennent de deux effets conjugués :

- la réduction de l'assiette suite aux déclarations des particuliers sur le portail GMBI
- l'exonération de la majoration de 60% pour les déclarants qui payent une CFE.



GMBI : Service « Gérer mes biens immobiliers »

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

DILICO : Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales



RETOUR EN IMAGES SUR LE CMJ

L'enthousiasme de nos jeunes conseillers pendant leurs 3 différents mandats depuis 2020 ne s'est jamais démenti. Pendant ces 6 années, les différents jeunes élus ont toujours fait preuve d'assiduité, de créativité, de volonté, malgré parfois les freins administratifs, pour améliorer la vie de leurs concitoyens.

Toujours partants pour de nouveaux projets, force de proposition dans tous les domaines : social, solidaire, agricole, sportif, artistique, culturel, citoyen, et bien sûr mémoriel, leurs réalisations, leurs implications et leurs prises de parole sont nombreuses.

Nos jeunes élus peuvent être fiers de leur engagement sans faille comme nous sommes fiers d'eux !



Journée à Paris le 14 mai 2025 avec visite du Sénat



Cérémonie à Morette



Fresque au passage souterrain juin 2025



Le CMJ en visite à l'EHPAD



Création d'une exposition photo



Visite aux Invalides à Paris



27^{ème} BCA



Chasse aux œufs avec la Croix-Rouge



Envoi de courrier aux militaires du 27^{ème} BCA



Galette des Rois



Stand à la fête du vélo



Accueil d'enfants de soldats



27^{ème} BCA



27^{ème} BCA



Tombe du Soldat Inconnu



Intervention d'un réfugié ukrainien



Construction d'un hôtel à insectes



Tombole de Noël



Travail aux jardins partagés



NOUVEAU SITE INTERNET

Le site de la mairie, après de nombreuses années de bons et loyaux services, laisse place en ce début de mois de juillet à son successeur. Plus moderne et adapté à tous les supports, il a vu ses rubriques remaniées afin de faciliter la recherche de l'information.

Nous espérons que vous apprécierez cette refonte, et sommes ouverts à toute suggestion afin d'en améliorer la lisibilité.

www.mairie-thon.es.fr



INFOS ÉLECTIONS 2026 / DERNIER BULLETIN

Les élections municipales françaises de 2026 visent à procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises et des conseils communautaires des intercommunalités. Ces élections sont prévues en mars, leur date sera précisée par décret en cours d'année.

Les collectivités doivent cesser toute campagne de promotion de leurs réalisations six mois avant le début des élections, c'est à dire au 1^{er} septembre 2025. Elles ne peuvent apporter aucune aide aux candidats pendant cette même période de six mois.

C'est pour cela que vous tenez en main le dernier bulletin de l'année 2025. Le prochain sera édité sous le mandat du nouveau maire.

Ces dispositions légales offrent un cadre permettant aux collectivités de communiquer dans le respect des règles et de l'équité entre les candidats.





SALLES À LOUER POUR TOUS TYPES D'ÉVÉNEMENTS

Spectacles, réunions d'entreprise, assemblées générales, soirées repas, expositions, séminaires, salons, galas, cocktails, la mairie est en capacité de vous proposer 3 espaces adaptés à vos besoins !

L'Espace Cœur des Vallées

Vous êtes un particulier, une association ou un professionnel, et vous souhaitez réaliser un événement spécial, l'Espace Cœur des Vallées est là pour vous accueillir ! Son personnel vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

De multiples configurations possibles

Espace Beauregard au 1er étage (450 m²) : 400 personnes assises maximum en mode repas avec tables rectangulaires ou rondes, près de 400 assises également en mode « spectacle » (avec régie haute ou basse) ou « conférence », 38 stands de 5 m² / 52 de 4 m² / 20 de 8 m² en mode « salon ».

Espace Fier au RDC (320 m²) : 320 personnes assises maximum en mode repas, 300 assises en mode « spectacle » ou « conférence », 23 stands de 4 m² à 8 m² en mode « salon ».

Espaces indépendants : Hall Beauregard, Hall Fier, Bar du Fier, cuisines et loges.



Salle d'expo/réunion des 2 Lachat

Située au dernier étage du bâtiment de la Bibliothèque multimédia, cette salle peut accueillir 100 personnes maximum. Elle est équipée de tables, de chaises et d'un matériel de vidéoprojection avec écran.

Tarifs

Journée : 150 € - 1/2 journée : 75 € - Forfait semaine : 450 €

Salles Chamossière et Glapigny / Maison des Associations

Deux salles en rez de chaussée de la Maison des Associations, rue du Chanoine Pochat Baron. Les deux salles sont séparées par une paroi amovible qui, une fois retirée, offre un bel espace (30+20 = 50 personnes).



Tarifs

Les tarifs sont fixés à :

- 100 % pour les particuliers résidents, entreprises, partis politiques et associations hors territoire communal
- -25 % pour les entreprises Thônaines
- -50 % pour la CCVT et les particuliers résidents sur le territoire communal
- -75 % pour les associations Thônaines
- **Gratuité** - une fois par an pour l'assemblée générale des associations Thônaines

Les tarifs varient de 500 € (en 100 %) la journée pour l'Espace Fier seul à 4000 € pour l'Espace CDV complet pour un vendredi+week-end. Suppléments à prévoir pour la loge, la cuisine, la vaisselle, la location de matériel de spectacle.



+
D'INFOS

RUBRIQUE VILLE DYNAMIQUE > SALLES À LOUER

MAIRIE-THONES.FR / 04 50 02 91 72



Tarifs

Chamossière : 1/2 journée 50 € - Journée 90 €

Glapigny : 1/2 journée 40 € - Journée 75 €

Les deux : 1/2 journée 135 € - Journée 210 €

VOIRIE, MOBILITÉ & aménagement



NOUVELLE STRUCTURE PETITE ENFANCE

Située au rez-de-chaussée du nouveau Bâtiment "Les Croëts" réalisé par la SA Mont Blanc, cette nouvelle structure permettra bientôt d'accueillir 15 bébés et 30 moyens/grands.

Elle sera également dotée d'espaces extérieurs composés d'un préau et d'une terrasse directement reliés aux salles d'activités, d'une part, et d'un espace engazonné comportant des jeux et différents supports pour des activités tels que bac à sable et bac potager, d'autre part.

La fin des travaux est prévue durant le premier trimestre 2026.



EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Avec un montant de 198 000 € TTC inscrit au budget principal 2025, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier Paysager pour la réalisation de la deuxième tranche de l'extension du cimetière communal. Des demandes complémentaires ont été intégrées au projet, anciennes et régulièrement renouvelées.

Cette opération comprend :

- la réalisation de 4 caveaux 4 places, 10 caveaux 3 places, 14 caveaux 2 places et 28 cavurnes ;
- la réalisation de linteaux en béton aux extrémités des emplacements en pleine terre existants afin de remédier aux affaissements de futurs monuments ;
- les réfections ponctuelles du mur d'enceinte des différents cimetières, et cela au droit d'au moins 5 emplacements. Ces réfections en enduit de ciment lissé sont issues de réclamations de cinq familles.
- la réfection des allées du « nouveau » cimetière.

Après consultation le marché a été attribué aux entreprises SAEV et Marbrerie Annécienne pour un début de travaux en juin 2025

La réfection des allées

Comme dans l'espace public, l'utilisation de pesticides chimiques est maintenant interdite dans les cimetières. Pour cette principale raison et aussi pour rompre avec un espace très minéral, il a été décidé de végétaliser l'ensemble des allées secondaires.

Nous avons retenu de traiter en priorité les allées secondaires car en comparaison, les allées principales sont plus propres et beaucoup moins envahies d'herbes folles. Cette végétalisation entre les sépultures sera composée essentiellement d'une plante couvre-sol rustique et résistante au piétinement : le Thym serpolet.

Les bordurettes en béton qui faisaient obstacle aux accès des allées secondaires ont été déposées par les services techniques au mois de mai 2025.



Allée principale



Allée secondaire





LIVRAISON DE LA NOUVELLE MAISON PITTET



Après 15 mois de chantier, Alpes Habitat a livré 12 appartements en BRS (Bail Réel Solidaire) le 27 mars 2025 sur l'emplacement de l'ancienne Maison Pittet, au pied du calvaire et face au village.

La commune a acquis le bâtiment "Maison Pittet" il y a dix ans et une longue réflexion a été nécessaire pour aboutir à un projet correspondant aux attentes de logements accessibles à de futurs propriétaires à revenus modestes ou moyens.

L'ensemble est constitué de 3 étages, le dernier en duplex, avec un garage en rez-de-chaussée et un jardin partagé.

La première pierre avait été posée symboliquement en février 2024 en présence des élus municipaux, intercommunaux et départementaux.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE À L'ÎLOT ROUSSEAU

Le projet, déjà bien avancé, a été officiellement inauguré le 16 mai

C'est en présence de Madame Danièle Carteron, représentant Monsieur le Député Antoine Armand, de Messieurs Marcel Cattaneo, représentant du Conseil Départemental, Jean-François Hou, directeur départemental des territoires, Pierre Bibollet, Maire de Thônes, Emmanuel Faurie, Président de PRIMALP et Monsieur Franck Neufinck, Directeur de la gestion locative chez HALPADES, qu'a eu lieu l'évènement.

Il s'agit d'un projet exemplaire en terme de mixité d'usage avec la création d'un véritable quartier multifonctionnel, mêlant habitat, services, commerce et mobilités qui se traduit par :

- La réhabilitation patrimoniale de l'Auberge Fleurie, préservant l'histoire du site tout en lui offrant une nouvelle vie résidentielle
- Des logements pour tous, en accession ou locatif social, favorisant la mixité sociale et générationnelle

- Une maison de santé pluridisciplinaire, véritable pôle de services pour les habitants du quartier et de l'ensemble de la commune
- Des commerces de proximité, intégrés en rez-de-chaussée pour animer les espaces publics et favoriser une vie de quartier dynamique
- Un double système de stationnement (public et privatif), permettant un accès facilité au centre-ville et aux nouveaux équipements
- Des espaces extérieurs qualitatifs, végétalisés, accessibles, et conçus comme des lieux de rencontre et de circulation douce

Livraison prévisionnelle : 2026 et 2027


L'IDYLLE
- ÎLOT ROUSSEAU -



Chiffres clés

- 82 logements, dont : 57 en accession à la propriété, 25 logements locatifs sociaux
- 1 maison de santé pluridisciplinaire (831 m²)
- 5 locaux commerciaux
- 2 parkings (110 places privées / 89 publiques)
- 1 cave (env. 6 m²) par logement
- 1 cœur d'îlot paysager et 950 m² d'espaces végétalisés
- Réutilisation de matériaux issus de la déconstruction (700 tonnes)
- Surface de plancher : 6 984 m²
- Surface du terrain : 5 713 m²
- 40 entreprises et BET





RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

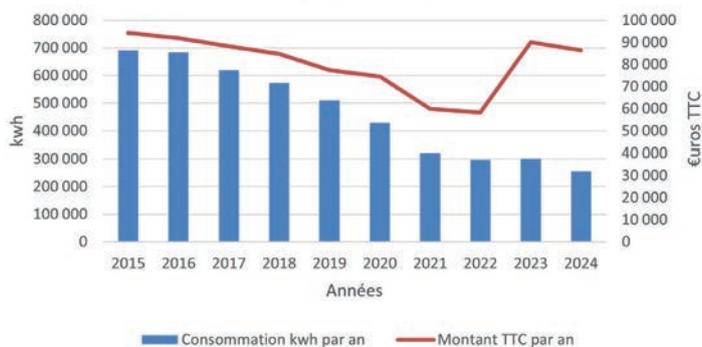
Depuis plusieurs années, la commune de Thônes est engagée dans un vaste programme de rénovation de son parc d'éclairage public qui porte aujourd'hui ses fruits.

Ces travaux ont surtout consisté à substituer à des luminaires énergivores de nouveaux en technologie LED, équipés de systèmes autonomes de gradation et de détecteurs de présence. En 2021, il a par ailleurs été décidé de mettre en place un dispositif d'extinction nocturne entre 23 heures et 5 heures 30 dans un objectif d'économie et de protection de la biodiversité.

Grâce à ces mesures, la consommation annuelle a quasiment été divisée par 3 avec évidemment à la clef une baisse substantielle de notre facture d'électricité.

Cet effort va se poursuivre en 2025 puisqu'il a été décidé de rénover et de mettre en valeur l'éclairage de notre centre historique.

Consommations et coût de la facture d'énergie de l'éclairage public depuis 2015



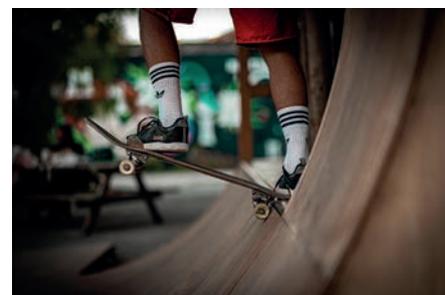
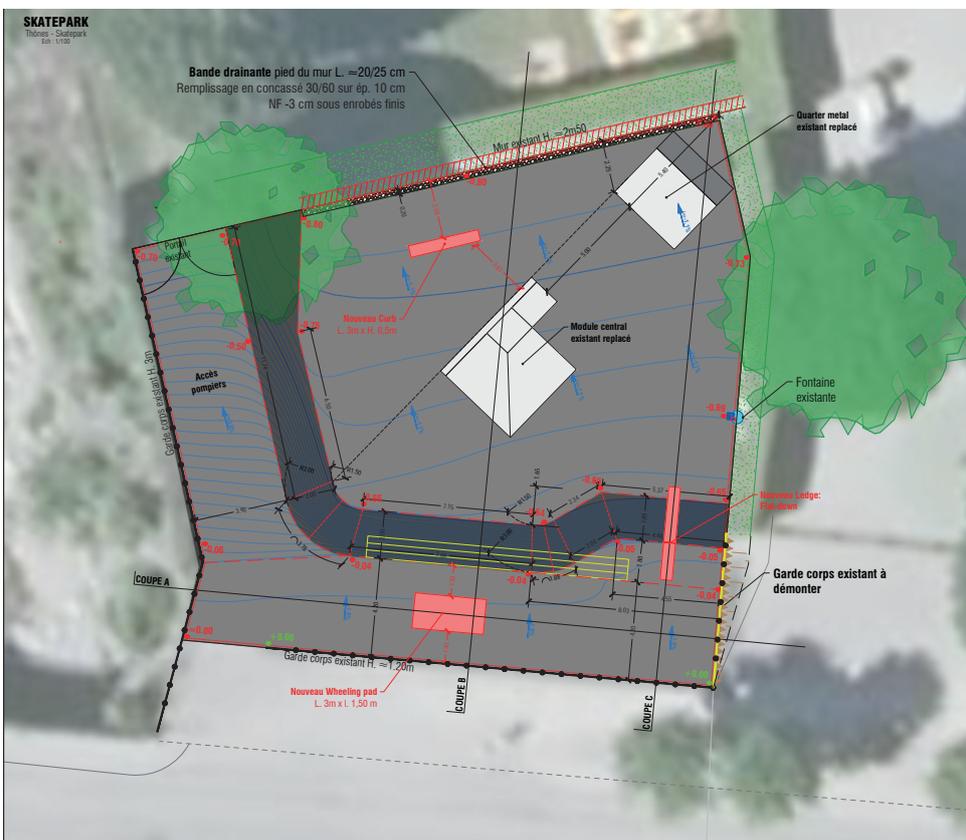
Depuis 2023, l'importante baisse de consommation peine à compenser l'explosion des tarifs de l'énergie



RÉNOVATION DU SKATE PARK

Le projet d'aménagement de la place Avet prévoit l'intégration d'un tout nouveau skate-park d'environ 600 m².

En attendant l'avancée de ce projet, le skate-park actuel avait bien besoin de quelques améliorations : la structure actuelle va être modifiée afin de permettre l'intégration de 3 nouveaux petits modules, modernes, ludiques et plus accessibles. Les travaux sont prévus au début de l'été.



Légende

- Surface en enrobés - granulo 6 à 8 mm
- Surface en enrobés - en pente
- Surface en concassés - 30/60 mm
- Nouveaux modules
- Ligne de rupture de pente
- Elements démolis
- =0.00 Dénivelés projet
- +0.00 Dénivelés projet
- Références
- Pente projet



CHEMINEMENTS AU PARC DES ÉCUREUILS



La mairie expérimente la mise au repos des sols du Bois des Écureuils



Les sous-bois constituent un milieu fragile et rempli de vie où il est difficile de ne rien piétiner même si on fait bien attention où on met les pieds. Ils sont essentiellement composés de jeunes pousses, c'est-à-dire des bébés arbres et arbustes grâce auxquels la forêt se régénère, ainsi que de plantes herbacées et de mousses, où se cachent insectes, petits mammifères, reptiles, amphibiens et oiseaux.

Ainsi, merci de rester sur les chemins et de ne pas passer derrière les rubalises.



**PROTEGEZ LES
SOUS-BOIS
SUIVEZ LES
CHEMINS !**



RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Chaque monument aux morts est une histoire - chaque nom gravé est un souvenir...

Message du Souvenir Français « À travers chaque village et chaque ville du département, ces monuments témoignent des luttes héroïques et des valeurs profondes de courage, de solidarité et de paix qui ont forgé notre histoire. Chaque monument raconte une histoire unique, celle de familles marquées par les grands conflits, mais aussi celle d'une nation résolue à ne jamais oublier.

Édifiés pour se souvenir des sacrifices consentis pendant les guerres, ces monuments se sont parfois transformés en monuments de l'oubli. Alors que leur vocation première était d'inscrire la mémoire dans la pierre et donc dans l'éternité, le passage du temps et l'indifférence risquent d'effacer ces témoignages silencieux de notre passé collectif. »

La réalisation du Monument aux morts de Thônes a été décidée par délibération du Conseil Municipal lors de la séance du dimanche 1^{er} mai 1921.

Édifié au centre de la ville sur un emplacement laissé libre, en 1920, par la démolition de la cure, le monument aux morts fut inauguré le 11 novembre 1923 lors d'une imposante cérémonie. Construit pour conserver la mémoire des 103 jeunes Thônains tombés au cours de la première guerre mondiale, ce petit édifice de style néo-classique repose sur un socle banal avec entourage d'obus en pierre, reliés par une chaîne. Composé de 4 colonnes décorées d'ornements civils, militaires et végétaux, le monument présente deux faces opposées sculptées de blasons et deux faces opposées portant les noms des soldats morts (figurent aussi les noms des victimes des guerres 1939-45, Indochine et Algérie). Le monument est surmonté d'une sculpture en marbre bleu de Savoie d'une femme portant un drapeau en main gauche et une couronne en main droite. Elle représente la Patrie se penchant sur la croix d'un soldat.

Le monument porte l'inscription : «Leur sacrifice nous a valu la victoire»

Le monument a été placé en réfection totale au mois de mai par l'entreprise COMTE, spécialisée dans le traitement de la pierre et la restauration des monuments historiques.

Ce travail de près de trois semaines a consisté à effectuer un gommage et un sablage afin de nettoyer les matériaux, à reprendre les joints et consolider les structures, à réparer et remplacer les pièces endommagées, et à appliquer un traitement de protection.



Travaux réalisés avec
l'aide du Département

**haute
savoie**
le Département



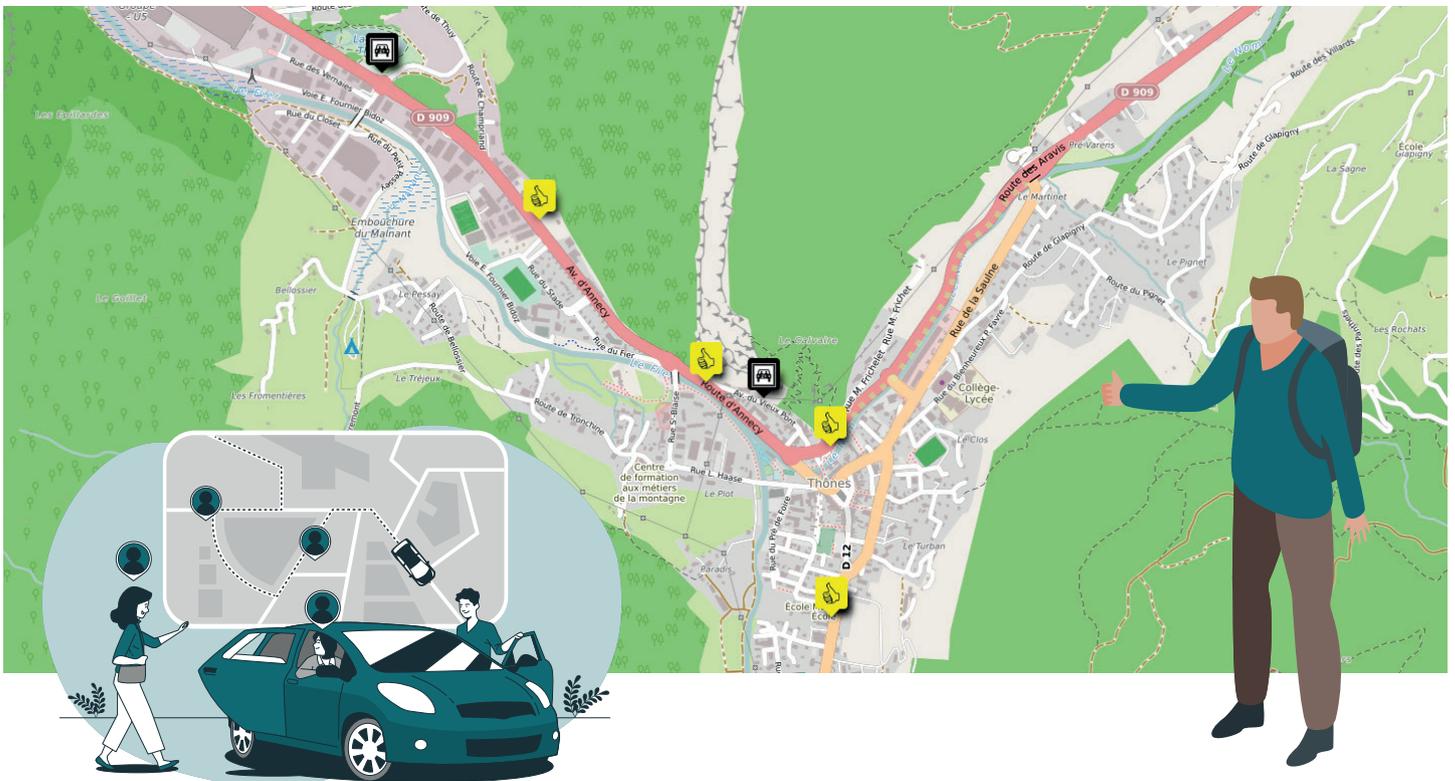
DÉVELOPPONS LA MOBILITÉ PARTAGÉE !

Afin de répondre à la demande croissante des automobilistes du territoire souhaitant covoiturer, la commission mobilité et les services de la commune ont travaillé sur la mise en place de zones de stationnement gratuites de covoiturage.

Dans un premier temps, **deux parkings totalisant une vingtaine de places** vont être officialisés au lac de Thuy et sur l'avenue du vieux pont. Ces emplacements pourront être utilisés pour du covoiturage dans le cadre de trajets domicile-travail ou de déplacements de loisirs. Des appui-vélos seront également installés à proximité de ces parkings. L'ensemble de la signalétique sera déployée d'ici la fin de l'été.

En parallèle, la commune souhaite **faciliter et structurer la pratique de l'auto-stop**. Longtemps considéré comme marginal, il est pourtant une des plus anciennes forme d'auto-partage. Mais la circulation actuelle sur nos routes nécessite de sécuriser la prise en charge de voyageurs « au pouce ». **Quatre points d'embarquement officiels** vont ainsi être ainsi repérés sur les axes routiers en direction des stations, d'Anney et de Manigod/Serraval.

Ces mobilités partagées permettront également de créer du lien social, tout en contribuant à décarboner les déplacements du quotidien.



TRAVAUX COUR DU FOYER D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS



La cour, lieu de respiration indispensable à la vie du Foyer d'animations et de loisirs, était en mauvais état et sa conception datait de plusieurs dizaines d'années.

Outre la volonté de rénover et de sécuriser la cour, il fallait également mettre en place des mesures contre la chaleur et les inondations.

Les travaux ont donc eu lieu ce printemps : il s'agissait de végétaliser et désimperméabiliser les surfaces en conservant les accès au bâtiment, de réduire la voie en enrobé et créer une noue au pied du talus, de sécuriser l'espace par une clôture, de créer un trottoir entre le parking et les portails, de rénover le sol de l'aire de jeux et de planter trois arbres pour apporter de la fraîcheur.



PHASE FINALE POUR LE RÉSERVOIR DE CHAMOSSIÈRE

Afin de remplacer l'ancien réservoir de 150 m³ devenu insuffisant pour répondre aux besoins en matière d'approvisionnement en eau potable, la municipalité a décidé d'ériger un bâtiment moderne, entièrement enterré, d'une capacité utile de 1100 m³. Cet ouvrage est réalisé en béton armé, avec deux cuves coiffées de coupoles.



Les travaux ont débuté fin mai 2024. Aujourd'hui, les ouvrages sont achevés, remblayés et le contrôle de leur étanchéité a été vérifié. La dernière phase consistant à finaliser l'installation des

équipements électromécaniques sera achevée d'ici l'été. Dès lors, le nouveau réservoir sera mis en service, apportant un volume de stockage conséquent pour la commune. Grâce à la réactivité de tous les acteurs, les imprévus ont été gérés efficacement, permettant de respecter le calendrier et le budget initial.



Travaux réalisés avec
l'aide du Département

**haute
savoie**
le Département



DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE DES EAUX

Le projet immobilier rue de la Saulne entraîne le déplacement du service

Le service des eaux de Thônes emploie 5 techniciens et 1/2 poste administratif, mais va être amené à se développer avec la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte des eaux usées sur le territoire communal.

Afin de garantir une bonne qualité de service, la mairie de Thônes va construire un nouveau bâtiment de 533 m² comprenant :

- un pôle administratif regroupant : accueil, attente, bureaux études et direction, archives, salle de réunion représentant une surface de 110 m²
- un pôle social regroupant : la cafétéria, vestiaires et sanitaires représentant une surface de 76 m²
- un pôle technique regroupant : locaux techniques, ateliers, séchoirs représentant une surface de 347 m²
- des aménagements extérieurs.

Des panneaux photovoltaïques seront posés sur la toiture permettant une autoconsommation pour les bureaux.

Le bâtiment sera implanté aux abords de la déchetterie de Thônes et entrera en fonction lors du second semestre 2026. Les travaux débuteront cet automne.

En attendant, le service, qui doit quitter ses locaux actuels dès le mois de juillet, sera relocalisé provisoirement dans la zone du Centre technique municipal.



COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Une loi votée au printemps met définitivement fin à l'obligation de transférer cette compétence à partir du premier janvier 2026 aux EPCI. Cette loi laisse donc à notre commune la liberté de conserver ou non la gestion de l'Eau et de l'Assainissement.

Voilà une décision qui reconnaît enfin la diversité des situations sur notre territoire et l'intérêt d'une gestion et d'une exploitation de ce service public au plus près des usagers. Mais cette décision n'est pas un chèque en blanc. En effet, il appartiendra à notre commune de garantir un service public de l'Eau et de l'Assainissement efficace, durable et adapté aux besoins de notre population.

Ce que Thônes a toujours fait et continuera de faire.

PROJET D'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU DE BEAUREGARD

Plusieurs établissements sur le plateau doivent se mettre aux normes en termes d'assainissement et d'adduction d'eau potable. Face aux enjeux environnementaux, les communes concernées par les projets ont pris la problématique au sérieux et souhaitent qu'un réseau collectif soit réalisé pour permettre le raccordement des différents bâtiments concernés.

Un contexte environnemental sensible

- Le Plateau de Beuregard est un plateau gréseux (qui contient du grès, une roche sédimentaire composée de grains de sable). C'est un espace naturel au relief doux avec un patrimoine faunistique et floristique important, et qui a fait l'objet de plusieurs classements et zonages écologiques référencés. C'est également un site majeur pour la pratique d'activités de pleine nature.
- Avec la proximité des zones Natura 2000 et des zones humides répertoriées, les travaux devront faire l'objet d'une attention particulière, notamment sur la gestion des déchets des matériaux et la gestion des remplissages et des fuites d'hydrocarbures des engins de chantier de façon à ne pas polluer ces zones écologiques situées à l'aval des installations.

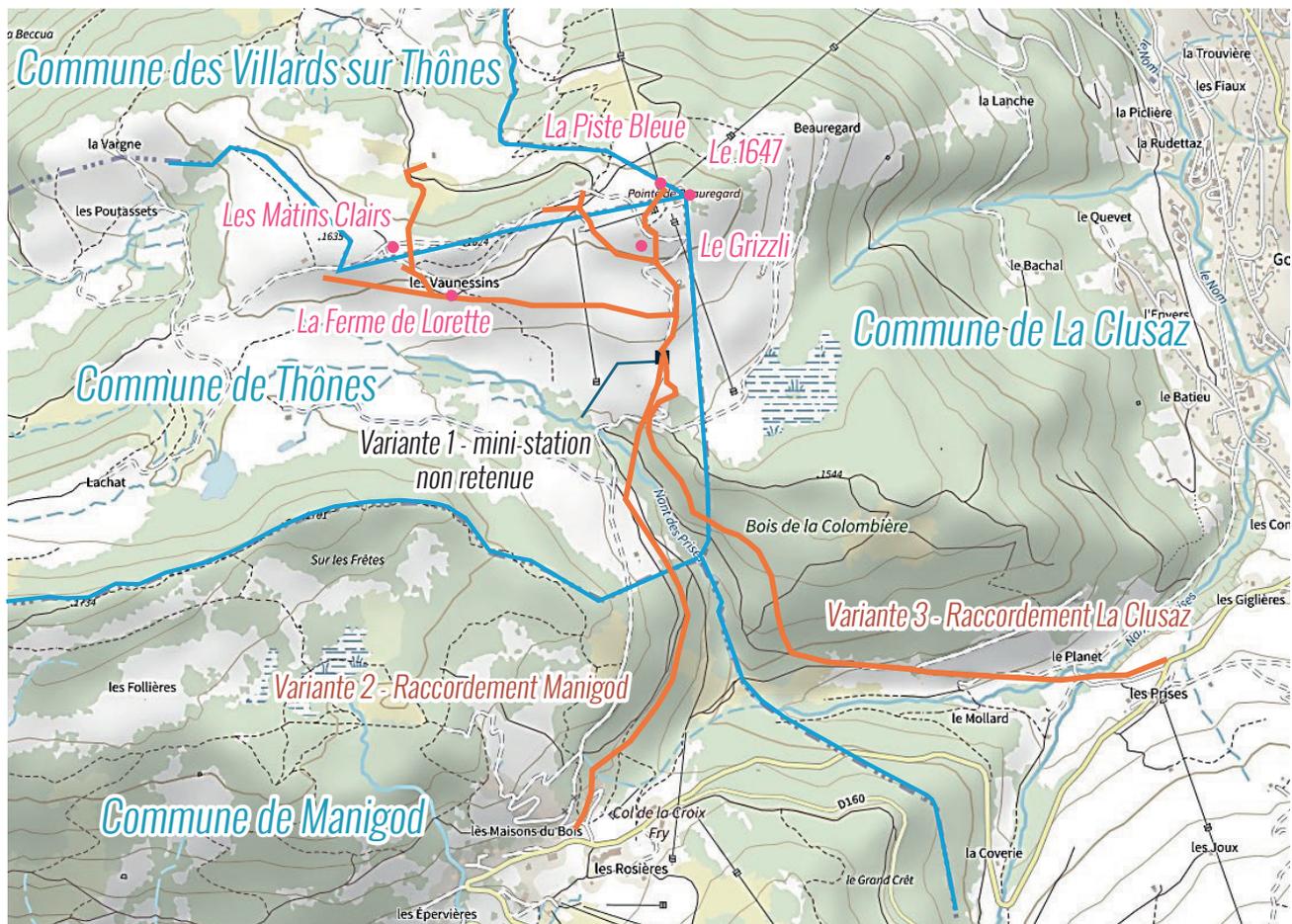


Une pré étude de faisabilité a été réalisée par le SIPB (Syndicat Intercommunal du Plateau de Beuregard) et il a été retenu de travailler sur les variantes 2 et 3 (voir ci-dessous) préconisant un raccordement aux réseaux de Manigod ou de La Clusaz et d'abandonner la variante qui consisterait en la construction d'une mini station d'épuration sur le plateau.

La ressource en eau quant à elle reste fragile et il apparaît judicieux et important d'étudier conjointement la faisabilité d'une alimentation avec un raccordement sur les réseaux communaux de la Clusaz et Manigod pour desservir notamment les divers établissements et les exploitations agricoles.

La plupart des établissements et bâtiments à raccorder se trouvant sur le territoire de la commune de Thônes, celle-ci assurera la maîtrise d'ouvrage avec une délégation des autres communes.

Après réception de l'étude de faisabilité réalisée par le SIPB concernant l'alimentation en eau potable, la commune de Thônes élaborera un dossier de consultation de maîtrise d'œuvre à soumettre aux 3 autres communes et lancera cette consultation dans les meilleurs délais, tout en élaborant un plan de financement et en y associant les propriétaires





DEVENIR DU CHÂTEAU

Création de logements en BRS

La Commune de Thônes a engagé de longue date une réflexion sur le devenir du Château Joseph Avet. Pour avancer sur cette démarche il a été demandé à la commission Politique sociale Vivre ensemble et au groupe de travail ancien EHPAD et château d'élaborer et proposer un cahier des charges en vue de lancer une consultation d'opérateurs aménageurs.

Ce cahier des charges précisait un certain nombre d'exigences de la part de la commune, et notamment, la réhabilitation du château en logements avec accession sociale du type BRS.

À l'issue de cette consultation, seule la société SAS TERRA DEVELOPMENT a fait une proposition proche des attentes, sous réserve de lui laisser le temps et une exclusivité pendant quelques mois pour

parfaire son étude technique et financière, vérifier la faisabilité du projet demandé par la commune et à condition de lui céder le bâtiment et le terrain attenant pour l'euro symbolique.



Lors du Conseil municipal de janvier, un nouveau groupe de travail a été formé et a fait visiter le château à deux acteurs de l'économie sociale et solidaire : Habitat et Humanisme et Aster Habitat, spécialistes de la réhabilitation à vocation sociale.

Malgré leur intérêt, ils ont décliné l'offre en raison de la faible viabilité financière du projet, notamment à cause des coûts liés à la création d'un passage arrière et à la réfection. Un dernier conseil a permis à la société SAS TERRA DEVELOPMENT, avec le soutien du Directeur de La Foncière74, de présenter son projet.

La Foncière, qui deviendrait propriétaire du foncier, a pour mission de faire émerger des projets d'intérêt général, permettant à la commune de valoriser le château tout en conservant un lien juridique via cette structure.

Lors de la séance du mois d'avril, le conseil municipal a :

- Donné un avis FAVORABLE pour poursuivre les démarches avec l'opérateur La Foncière et la SAS TERRA DEVELOPMENT pour la réhabilitation du château en logements BRS.

- Précisé que la société SAS TERRA DEVELOPMENT devra travailler sur deux options, à savoir proposer des plans avec un accès soit vers l'arrière du bâtiment soit vers l'avant.

- Exigé de la société de ne pas proposer de logements en sous-sol semi-enterrés.



A ce jour la commune est dans l'attente des propositions de la société TERRA DEVELOPMENT avant d'étudier la suite qui pourrait être donnée.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LAC DE THUY

En 2021 en collaboration avec les associations sportives et le conseil municipal jeune, la commune de Thônes a lancé le projet d'aménagement du Lac de Thuy portant sur la requalification du secteur avec la création de 4 espaces : une plaine des sports avec terrains et vestiaires, un espace dédié aux sports de glisse et au tir à l'arc, un espace naturel de promenade, et l'aménagement du tour du lac.

Le lac de Thuy étant classé lac de montagne, l'ensemble du projet ne pourra être mené qu'après avoir réalisé une déclaration de projet pour mise en compatibilité du plan local d'urbanisme. Cette procédure permet de définir les règles précises de constructibilité que nous autorisons autour du lac de Thuy. Elle fait l'objet d'une évaluation environnementale et se poursuivra par une concertation de la population et des diverses personnes publiques associées.

Une fois cette phase de modification du PLU réalisée, la phase projet débutera, consistant à déposer un permis d'aménager pour la réalisation de l'ensemble des aménagements prévus. Après l'approbation du permis d'aménager, la phase travaux pourra débuter.

Il est prévu de phaser ces travaux afin d'aménager dans un premier temps les abords du lac en prenant en compte l'activité de pêche, la réalisation d'un arboretum et d'un sentier pédestre sur les hauteurs ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants.

Puis la seconde phase consistera à aménager la plaine des sports, à savoir la création de terrains de foot et de rugby avec la construction de vestiaires, la réalisation d'une zone pour le tir à l'arc et la création d'un pump-track.

Pour ce faire, la commune de Thônes s'est entourée de Lis et Daneau, architectes, AGRESTIS, bureau d'étude environnementaliste et de Citadia, urbaniste.



LA FORÊT COMMUNALE DE THÔNES

Une forêt communale n'est pas une forêt comme les autres. Elle est d'abord un élément de patrimoine privé de la commune dont les actes de gestion s'inscrivent dans un cadre réglementaire commun : le régime forestier. La mise en œuvre de ce « régime » est confiée par la loi à l'Office National des forêts (ONF).

A l'origine il y avait 13 forêts sectionales sur le territoire communal de Thônes. C'est en 1991 que l'ensemble de ces forêts a été regroupé en une nouvelle unité d'aménagement appelé « LA FORÊT COMMUNALE DE THÔNES (FCT) ».

D'une surface de 1508,18 ha (1501,36 FCT et 6,82 Hospices de Thônes acquis dernièrement). Elle s'étage de 584 m à 1800 m d'altitude et est inscrite dans un projet d'aménagement forestier qui a été renouvelé en 2024 pour une période de 20 ans. La commune s'est aussi engagée dans une politique de gestion durable de sa forêt en adhérant au système de certification PEFC en 2006.

Afin de répondre au document d'aménagement, la forêt est divisée en plusieurs unités de gestion (146). Celles-ci ont des rôles différents qui peuvent s'accumuler et qui sont gérés de différentes manières :

- Rôle de production, on va chercher à avoir des bois de qualités pour approvisionner la filière bois.

- Rôle de protection contre les risques naturels : mise en place de travaux pour limiter les événements (abattage perpendiculaire à la pente

ou favoriser la régénération pour limiter les chutes de blocs par exemple.)

- Rôle de préservation de la biodiversité en laissant des secteurs en libre évolution ou encore en créant des mares forestières... Prise en compte des zones Natura 2000 et autres entités de préservation.

- Rôle d'accueil du public, cela passe par la mise en place de panneaux et de mobiliers, l'entretien des sentiers.

La topographie de notre forêt la rend difficilement accessible, notamment pour l'exploitation. Les pistes de débardage ne sont pas toujours présentes et faisables ce qui limite l'accessibilité des engins attitrés. D'autres techniques peuvent être également utilisées comme le câble aérien et l'hélicoptère. Cependant, celles-ci restent très coûteuses et peu utilisées.

Sur les 1508 ha, seulement 36 % sont exploitables au tracteur ou au câble.

Le document d'aménagement forestier cadre ainsi les grandes lignes de l'exploitation et des travaux à réaliser. Il définit les rotations de coupe entre 12 et 20 ans suivant les parcelles et leur potentialité. La plupart des coupes sont dites irrégulières pour limiter l'impact sur le paysage, garder un couvert continu mais aussi maintenir la ressource forestière. C'est donc l'ONF qui est chargé de mettre en application ce document en lien avec les élus.



Quelques chiffres

La forêt de Thônes a une superficie de 1508 ha, dont seulement 36 % sont exploitables au tracteur ou au câble, elle s'étage de 584 m à 1800 m d'altitude.

Depuis 2001 la commune a fait l'acquisition de 97 ha.

Les prévisions sont parfois revues à cause d'événement imprévus. En effet, on connaît depuis 2022 une augmentation des attaques de scolytes sur l'épicéa qui sont la conséquence d'étés très secs et d'hivers doux. Des coupes plus franches, appelées sanitaires, sont donc entreprises pour essayer de valoriser les bois atteints, sécuriser les accès et limiter l'impact sur le paysage.

Aujourd'hui une nouvelle menace « Incendie » pèse sur la forêt. Des actions ponctuelles vont être mises en place (tournées de surveillance, communication sur la thématique « feu », information du public via des panneaux et adaptation du système de desserte). Pour rappel, 9 incendies sur 10 sont dus aux activités humaines.



La forêt de Thônes a son musée...

Thônes a la chance d'avoir un musée dédié : l'Écomusée du Bois et de la Forêt. Suite à l'achat de parcelles forestières, le projet « FORÊT ÉCOLE » permet de proposer des sorties de proximité couvrant tous les sujets de la filière. Voir page suivante.

... et son roi !

Suite à la malheureuse tempête du 26 décembre 1999, le roi du Mont, un épicéa majestueux d'une hauteur de 56 m, d'une circonférence à 1,30 m de 5,20 m et d'un volume estimé (bois d'œuvre) à 35 m³, a cédé. Tronçonné en 4 parties on le retrouve entre autres à l'entrée de l'Écomusée du Bois (bassin fleuri) et à la chapelle du Calvaire (table du maître-autel). En 2001 le nouveau Roi du Mont a été intronisé à 40 m au sud-est de l'ancien. Il mesure 54 m de hauteur, a une circonférence à 1,30 m du sol de 3,71 m et un volume estimé (bois d'œuvre) de 25 m³.



NOUVEAU PARTENARIAT POUR L'ÉCOMUSÉE

Le mercredi 26 mars dernier, l'Ecomusée du Bois et de la Forêt accueillait la signature officielle d'un partenariat sur 3 ans avec la Commune de Thônes et le Fonds de Dotation Fournier, en faveur de ses actions et en particulier de sa Forêt École en cours de réalisation.



Avec un engagement de 2024 à 2026, et une contribution de 25 000 € par an, le Fonds de Dotation a ainsi permis à la structure de faire vivre ses nombreuses actions, avec notamment, en 2024, les plantations ainsi que l'organisation des formations - rencontres de découverte des acteurs de la forêt et des effets du changement climatique, et ce à destination des formations professionnelles locales, des propriétaires forestiers, ou encore des personnels des offices de tourisme du territoire.

Cette année, la dernière tranche du tracé du sentier pédagogique sera réalisée et la priorité sera donnée aux aménagements, dans l'objectif d'une inauguration de l'espace d'animation en 2026.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Ecomusée pourra ainsi en 2025 proposer de nouvelles rencontres en forêt pour le grand public, et surtout réaliser des supports et panneaux pédagogiques, ainsi que des sculptures d'animaux en collaboration avec des artistes travaillant à la tronçonneuse.

Enfin, le travail en relation avec les formations des 3 Maisons Familiales Rurales du territoire se poursuivra, avec l'organisation de nombreux chantiers-écoles.



LES POULES THÔNAISES DANS UN PETIT PALACE !

Depuis 2023, les cinq membres mobilisés du Comité d'Habitants du centre-ville ont réussi à faire sortir de terre récemment un ravissant poulailler près du parking du Mont. Un projet initié dans la cadre des comités de hameaux.

Grâce à la confiance accordée à la jeune association UTO (Une Thônes d'Œufs), Monsieur le Maire Pierre Bibollet et l'équipe municipale ont mis à disposition un terrain communal de 75 m² en fin d'année dernière pour y installer un poulailler participatif.

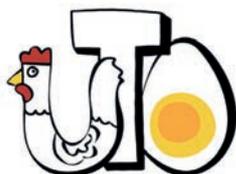
L'Ecomusée du Bois et de la Forêt a offert du bois local de qualité (mélèze du Mont), déclenchant concrètement la mise en œuvre du projet. La construction a surtout été rendue possible grâce à Loïc Hureau, menuisier-charpentier à Thônes, qui a apporté dessins, expertise et nombreuses

heures de travail bénévole. Il a pensé l'ouvrage pour le confort des poules et la facilité d'entretien pour les bénévoles.

L'association UTO a favorisé les circuits courts : la société Barrachin Bois a fourni du bois complémentaire, tandis que des dons et matériaux récupérés ont permis l'aménagement intérieur. La Scierie Agnellet de La Clusaz a offert ses tavaillons traditionnels, et la clôture a été posée par VG THO, paysagiste local, optimisant ainsi le budget.

Dans un esprit éco-responsable, ce projet s'inscrit dans la loi anti-gaspillage AGECE. Une discussion est en cours entre la Mairie et la CCVT pour créer un nouveau site de compostage, avec un accompagnement prévu par l'association UTO, ambassadrice du tri des biodéchets.

La ville peut être fière de ce poulailler sécurisé et bien situé. Une dizaine de poules y est attendue cet été, sous la protection vigilante de la police municipale voisine.



Les objectifs du poulailler participatif :

- Produire des œufs frais et les partager au sein de l'association
- Sensibiliser à la valorisation des déchets alimentaires et au bien-être animal
- Créer du lien social
- Utiliser le maximum de ressources locales



+ INFOS

📷 SUIVRE UTO

@UTO_UNETHONESDOEUF



RETOUR DE LA CONFRÉRIE DU REBLOCHON

Les membres de la Confrérie du Reblochon, en accord avec le Syndicat Interprofessionnel du Reblochon (S.I.R.) ont souhaité redonner de l'activité et du dynamisme à leur association.

Un nouveau bureau a donc été élu afin de redéfinir son mode de fonctionnement, et notamment relancer la communication. La Confrérie est domiciliée au S.I.R. (Maison du Reblochon) 28 Rue Louis Haase à Thônes.

SON HISTOIRE

La Confrérie du Reblochon est une association créée au printemps 1994, à l'image modeste des grandes Confréries qui dans toute la France œuvrent pour la promotion des produits régionaux de qualité.

SES BUTS

- contribuer à la promotion du Reblochon
- veiller au maintien de sa renommée
- et participer, en cas de besoin à sa défense

SON ORGANISATION

La Confrérie est administrée par un Conseil d'Administration qui désigne à son tour un bureau composé :

- du grand syndic - président
- du chancelier - vice-président
- d'un grand argentier - trésorier
- d'un secrétaire - greffier

SON FONCTIONNEMENT

Comme toutes les confréries, celle du Reblochon organise des chapitres (rassemblements) au cours desquels elle accueille et intronise les personnes qui œuvrent à la renommée de notre fromage préféré. Financièrement, les membres actifs paient une cotisation annuelle. Lorsqu'interviennent de grosses dépenses, la confrérie ne s'interdit pas de faire appel à qui de droit. D'autre part, le S.I.R. met à disposition des locaux pour stocker le matériel et également un temps partiel de secrétariat pour l'administration de l'association.

SON COSTUME

Le costume rappelle le vêtement que portaient souvent les bergers de la vallée lorsqu'ils s'en allaient garder les troupeaux. Le traditionnel chapeau noir, la pèlerine pour se protéger de la pluie et du froid. Les couleurs rappellent les paysages de nos montagnes.

La commune soutiendra financièrement la réalisation d'une bannière pour les manifestations.



LE MOUTON THÔNES ET MARTHOD

Une race de France, rustique et atypique

Au début des années 1930, les deux souches dominantes du cheptel savoyard de cette race (à Thônes et à Marthod) sont définitivement unies pour aboutir à une dénomination commune. En raison de son faible effectif, la race a failli disparaître dans les années 70, mais des opérations de sauvegarde menées par les éleveurs l'ont réhabilitée.

La brebis est élevée pour ses qualités laitières dans la fabrication de tommes de brebis ou de yaourts. Les Thônes et Marthod sont des moutons de taille moyenne, environ 55 kg pour une brebis et 80 kg pour un bélier. Leur tête est fine et dispose d'un marquage noir particulier : lunettes noires, oreilles noires, museau noir. Les cornes présentes aussi bien chez le mâle que la femelle sont disposées en spirales horizontales. Un marquage noir est aussi présent sur les membres, qui sont dépourvus de laine. La toison de laine est bouclée et très blanche. Elle nécessite 2 tontes à l'année. L'agnelage se passe le plus souvent sans assistance et la brebis a beaucoup de lait pour nourrir ses petits, elle est assez maternelle. On compte aujourd'hui près de 10 000 brebis et une centaine d'éleveurs sur le territoire.



PETITE ENFANCE & affaires scolaires



EXPÉRIENCES SENSORIELLES AU MULTI ACCUEIL

Les enfants manifestent un vif intérêt pour la manipulation d'objets inhabituels et de matériaux qu'ils ne rencontrent pas dans leur quotidien à la crèche. Ils passent de longs moments à explorer, toucher et découvrir ces éléments, attentifs à leur apparence, leur forme ou encore leur texture.

Ces observations ont conduit l'équipe à s'interroger sur les activités à proposer, en privilégiant celles qui stimulent la curiosité tactile tout en permettant une véritable interaction avec les objets. C'est ainsi qu'est née l'idée des « cartons aux mille merveilles », une activité inspirée des jeux de type « coucou-caché ».



Ce projet s'inscrit également dans la démarche d'éco-labellisation de la structure, puisque les boîtes sont confectionnées à partir de matériaux de récupération : journaux, pommes de pin, sciure, écorces, bolduc, laine, etc. Cela permet aux enfants de vivre de nouvelles expériences sensorielles, tout en favorisant leur développement intellectuel et social.

Dans un premier temps, les cartons sont fermés. Les enfants y plongent leurs mains par des ouvertures découpées sur les côtés ou sur le dessus, découvrant ainsi tout un monde de textures et

de sensations. Facile à mettre en place, cette activité est très riche : elle suscite l'étonnement, la curiosité, la joie, l'excitation, parfois une légère appréhension, mais aussi la concentration. Elle offre une véritable exploration sensorielle, centrée sur le toucher, et encourage l'enfant à oser (introduire la main sans voir) tout en développant la confiance en soi. L'éveil des sens se fait progressivement, et le langage se développe à travers l'expression des émotions et des ressentis.



Début avril, l'équipe a également eu l'opportunité de participer à une journée pédagogique dédiée à la découverte de « l'approche Snoezelen appliquée à la petite enfance ». Cette méthode, axée sur le bien-être, la qualité de la relation et l'exploration sensorielle, vise à créer un environnement rassurant et apaisant, propice à la découverte de nouvelles sensations par l'ensemble des sens.

Lors de cette formation, un tapis sensoriel a pu être confectionné. Il offre aux enfants une nouvelle opportunité d'observation et de découverte à travers des textures et des couleurs variées, favorisant également les échanges entre eux autour de leurs explorations.

Toutes ces expériences, à la fois sensorielles et artistiques, contribuent pleinement à l'éveil des sens. Elles s'inscrivent dans l'esprit du point n° 8 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant (Arrêté du 23 septembre 2021), qui affirme : « J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

LES ORCHESTRES À L'ÉCOLE - Mardi 8 avril

Le 8 avril, tous les élèves de CM1 du Groupe Thurin, accompagnés de ceux de La Prairie et la Jonchère (Annecy), se sont retrouvés pour partager un moment musical.

Les trois écoles ont ainsi joué des morceaux dédiés à chacune, mais aussi une œuvre commune. Les 180 élèves présents avaient travaillé Wellerman, et ont eu à cœur de le présenter au public présent.

Les élèves de Thônes sont accompagnés tout au long de l'année par leurs enseignants et les intervenants du Centre de pratique musicale de Thônes (CPMT).

Ces écoles participent au dispositif « Orchestre à l'école » et les élèves bénéficient ainsi d'un apprentissage musical régulier.





LES COULISSES DE LA CANTINE SCOLAIRE

Chaque jour, 400 enfants mangent à la cantine...

Le repas est chaud, le couvert est installé, les tables sont propres, mais qui se cache derrière ce travail de l'ombre ?

Dès l'aube, une équipe indispensable œuvre déjà dans la cuisine centrale de la commune, située au groupe scolaire Arthur Thurin pour préparer les 400 repas des enfants : le personnel de la cantine. Nous vous emmenons vivre une journée avec elles pour découvrir comment sont confectionnés les repas de vos enfants.

Tout d'abord, les menus

Ils sont élaborés toutes les 6 semaines sous contrôle d'une diététicienne diplômée d'État pour garantir des repas équilibrés, variés, et conformes aux recommandations nutritionnelles. Betty, la cuisinière (aidée de sa fidèle équipe) aime concocter de bons petits plats, elle aime les produits frais, locaux, les repas équilibrés et surtout elle

a à cœur de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants.

A 6h45, la préparation commence pour le repas du lendemain, les épluchages, les découpes, les cuissons s'enchaînent. Chaque plat est préparé maison ou réchauffé dans des conditions précises. Le respect de la chaîne du froid, les températures de cuisson et de conservation

sont surveillées à la lettre.

Les repas destinés aux écoles de hameaux sont transportés par Thomas dans un véhicule conforme aux normes en vigueur.



12h à table !

À Arthur Thurin, les élèves de maternelles sont guidés par leur atsem pour se rendre dans 3 salles de cantine différentes.

Côté élémentaire, 180 enfants en moyenne divisés en 2 services (faire manger 180 enfants en 1h30, le défi est de taille !

L'entrée est servie en autonomie, le silence

est requis durant le service du plat chaud.

En effet, le réfectoire accueille 90 enfants du CP au CM2 à chaque service, certains enfants s'expriment à voix très basse, il est donc difficile d'entendre les petites voix au milieu du brouhaha pour réaliser le service...

La cantine n'est pas un simple lieu de repas. C'est aussi un lieu d'apprentissage du vivre-ensemble : on y apprend à patienter,

à goûter de nouveaux aliments, à nettoyer sa table.



Toute l'équipe de la cantine du Groupe Thurin : cuisinières, aides-cuisinières et surveillant(e)s



Les ATSEM (agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles) et les renforts maternelle cantine



L'après-service : l'heure du grand nettoyage

Une fois le dernier élève reparti, les cuisines ne ferment pas encore.

Commence alors une autre phase essentielle : le nettoyage. Toutes les surfaces de travail, les machines, les sols et les ustensiles doivent être lavés, désinfectés, rangés.

Le réfectoire est lui aussi remis en état pour le lendemain. Cette étape, fastidieuse mais obligatoire, garantit la sécurité alimentaire et le respect des normes sanitaires.

Les déchets alimentaires (très peu de gaspillage) sont utilisés pour la méthanisation (recyclage).

Pour rappel, le coût de revient d'un repas est de 11 €, la Mairie prend en charge 5,50 €, reste à charge des parents 5,50 €

CÉRÉMONIE DE PASSATION DU DRAPEAU

de l'Association des communes et collectivités médaillées de la Résistance Française

Le samedi 20 Septembre prochain se réuniront à Thônes les délégations des 17 villes membres de l'Association Nationale des Communes et Collectivités Médaillées de la Résistance Française (AN2CMRF).

Les délégations seront reçues toute la matinée à Morette par l'association des Glières et des agents du Département pour une visite du musée, la présentation de l'histoire des Glières et procéder à un dépôt de gerbe.

Ce même jour, après avoir tenu leur assemblée générale en mairie, aura lieu à 17 h, autour du monument aux morts, la cérémonie de passation du drapeau de l'AN2CMRF de la ville de Terrou (Lot) à la ville de Thônes.

Cet instant important sera présidé par le Général Christian BAPTISTE, Délégué National de l'Ordre de la Libération et Président de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance Française, en présence notamment de Mme Emmanuelle DUBEE, Préfète de la Haute-Savoie et de M. Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

La cérémonie sera animée par les membres du Conseil Municipal des Jeunes, les enfants des écoles primaires de Thônes et de jeunes collégiens et lycéens des MFR de Thônes et Terrou. Participeront également la fanfare et un détachement du 27^{ème} BCA, l'harmonie l'Echo de la Tournette, les Sapeurs de l'Empire et les Jeunes Sapeurs-Pompiers.



L'association

Le 12 juin 1986, les 17 maires des communes médaillées de la Résistance ont signé une déclaration à la Chancellerie de l'Ordre de la Libération, affirmant leur engagement à faire vivre le message de la Résistance française porté par le général de Gaulle. Créée en 2013, l'Association Nationale des Communes Médaillées de la Résistance française réunit 18 collectivités décorées et poursuit la mission de transmission de cette mémoire. Elle obtient son nom actuel lors de son assemblée générale du 22 novembre 2023.

Un relais annuel pour présider l'association et en porter le drapeau

Les communes membres de l'association AN2CMRF ont pour mission de perpétuer la flamme de la Résistance, symbolisée par le drapeau transmis de ville en ville.

C'est ainsi que chaque année en septembre est organisée une grande manifestation dans l'une des 18 collectivités à tour de rôle par ordre alphabétique, afin de pérenniser ce message.

Cette cérémonie qui réunit toutes les communes médaillées, donne lieu à une manifestation populaire empreinte d'une grande ferveur.

Thônes transmettra le drapeau en 2026 à la commune de Bethincourt (Meuse).

Les communes et collectivités médaillées

BETHINCOURT (Meuse), BREST (Finistère), CAEN (Calvados), CANIAC-DU-CAUSSE (Lot), LA CHAPELLE EN VERCORS (Drôme), LYON (Rhône), MARSOULAS (Haute-Garonne), MEXIMIEUX (Ain), MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire), NANTUA (Ain), OYONNAX (Ain), PLOUGASNOU (Finistère), SAINT-NIZIER DU MOUCHEROTTE (Isère), ÎLE DE SEIN (Finistère), TAVAU (Aisne), TERROU (Lot), THÔNES (Haute-Savoie), le TERRITOIRE DE LA NOUVELLE CALÉDONIE représenté par la commune de NOUMÉA.

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES MEDAILLEES DE LA RESISTANCE FRANCAISE





UN NOUVEAU DRAPEAU...

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'attribution de la Médaille de la Résistance Française à la commune de Thônes (décret du 15 Octobre 1945), un nouveau drapeau sera inauguré à l'occasion de la cérémonie du 20 septembre prochain avec les villes médaillées de la Résistance.

Le port de ce drapeau sera confié prioritairement à nos deux jeunes porte-drapeaux Emma et Mathilde selon leur disponibilité pour les cérémonies.

Ce drapeau aux couleurs de la République est frappé

- **sur sa face : de la médaille de la Résistance**

Celle-ci est en bronze, du module de 37 millimètres portant à l'envers un bouclier frappé de la croix de Lorraine avec en exergue : 18 juin 1940 et au revers : PATRIA NON IMMÉMOR (La patrie n'oublie pas). Les couleurs du ruban rouge et noir symbolisent le deuil et le sang versé pour la liberté.

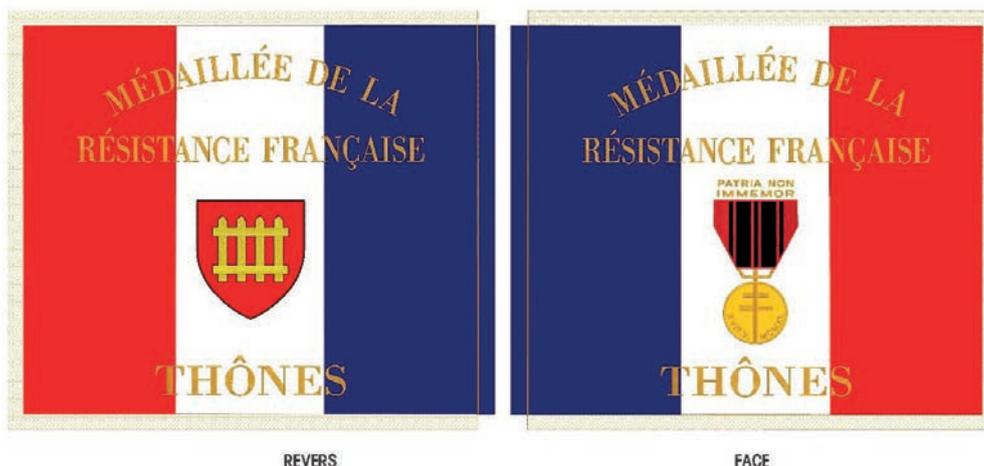
- **au revers : du blason de la Commune de Thônes**

Celui-ci est constitué d'« Une herse d'or sur fond de gueules » (barrière couleur or se détachant sur fond rouge) qui signifie

« Thônes, gardienne des vallées du Fier et du Nom ». La barrière rappelle la position clé de la ville de Thônes gardant un passage important au carrefour des vallées du Nom et du Fier supérieur (direction Manigod, Serraval) et du Fier inférieur (direction La Balme-de-Thuy).

La légende des armoiries de Thônes

A l'origine, ces armoiries étaient peut-être la propriété des nobles des Clefs, précisément lorsqu'une branche de la famille vint s'installer à Thônes ; bourg déjà très attractif à l'époque, qui venait d'acquiescer du Comte de Savoie et au détriment des nobles des Clefs justement, le droit de tenir un marché hebdomadaire (dès 1312) avant de se voir doter d'une charte de franchises, en 1350. La ville aurait alors récupéré l'un des blasons de la famille.



... ET UNE NOUVELLE PORTE-DRAPEAU !

L'engagement de Louane Priollet, 15 ans

Louane, scolarisée au Collège St Joseph, a pu participer à sa 1^{ère} cérémonie après avoir suivi une formation.

En effet, elle a fait partie de la délégation des porte-drapeaux lors des cérémonies du 8 mai 2025 à Caen en présence de M. Le Préfet du Calvados entre autres.

A l'occasion d'un voyage pédagogique sur les traces du débarquement en Normandie, 119 élèves accompagnés de leurs enseignants, et sur invitation de M. Le Maire de Caen, ont assisté à cette cérémonie devant l'esplanade du Mémorial.

Un baptême dont se souviendra Louane dans cette ville qui fut le théâtre de bombardements importants en 1944 et qui, comme Thônes, a reçu la Médaille de la Résistance.

Louane est également membre du CMJ.



▲ Le Mémorial de Caen

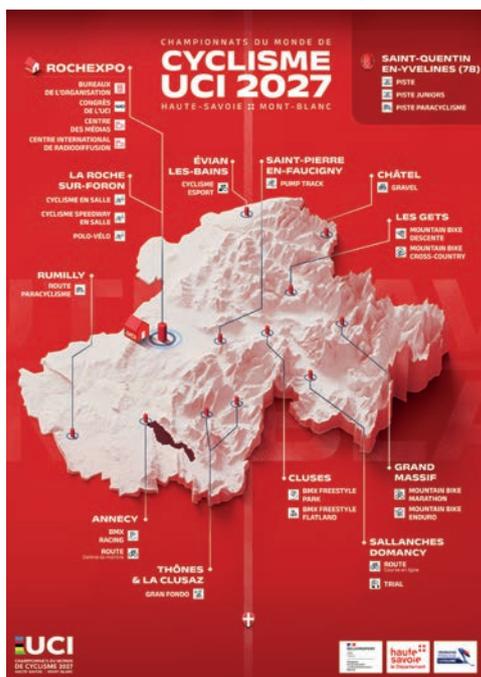
◀ Louane à gauche sur la photo

SPORT, CULTURE *et vie associative*

LE CYCLISME SERA À L'HONNEUR À THÔNES EN 2027

Championnats du monde de cyclisme UCI 2027 Haute-Savoie Mont-Blanc

Les Championnats du monde de cyclisme UCI 2027 Haute-Savoie Mont-Blanc, organisés conjointement par le Département et l'UCI, se dérouleront du 24 août au 5 septembre et comprendront une vingtaine d'épreuves réparties sur l'ensemble du Département.



C'est avec une immense fierté que notre commune s'apprête à accueillir l'épreuve Gran Fondo à l'occasion de ces Championnats, en ayant été choisie pour être la ville départ d'un itinéraire qui rejoindra La Clusaz en passant par le plateau des Glières.

Épreuve de masse regroupant plusieurs milliers de participants, cette compétition sur route de type cyclo sportive (dont le départ peut être donné en masse ou par vagues successives) se pratique sur une longue distance, et distingue différentes catégories d'âge.

Les vainqueurs de chaque catégorie d'âge revêtent le maillot arc-en-ciel. Ces événements sont ouverts à toutes les catégories de coureurs. Jeannie Longo s'est à titre d'exemple imposée en contre-la-montre, dans la catégorie 65-69 lors de l'édition 2023 organisée à Glasgow.

Nous aurons ainsi l'honneur d'être au cœur de ce rendez-vous sportif d'exception qui rassemblera des athlètes et amateurs venus du monde entier. Au cœur de nos paysages grandioses, entre traditions et passions, c'est tout un territoire qui s'unit pour faire vivre l'esprit du sport et de la fête.



Qu'est-ce qu'un Gran Fondo ?

- Le terme « Gran Fondo » vient de l'italien et signifie littéralement « grande distance ».
- Ce sont des épreuves d'endurance sur route, qui peuvent aller de 80 km à plus de 170 km, souvent avec un profil montagneux ou vallonné.
- L'idée : permettre aux cyclistes amateurs de vivre une expérience proche de celle des pros (routes fermées ou sécurisées, chronométrage, classement, ambiance compétitive, etc.).

Vidéo de présentation des différents sites de compétition



+ D'INFOS

UNION CYCLISTE INTERNATIONALE
FR.UCI.ORG



hautesavoie
le Département

Thônes ville de vélo

Thônes est devenue un acteur majeur de la mobilité sur deux roues : avec ses 3,5 kilomètres d'itinéraires cyclables et près de 240 places de stationnement vélo, ses actions de formation « Savoir Rouler » dans les écoles, la présence des associations Vélôpito et Cyclos de la Vallée de Thônes, le service de location de VAE de la CCVT...

Elle est maintenant également membre de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et adhérente de l'association Génération Vélo afin d'offrir aux enfants (et aux plus grands) de notre territoire la possibilité de pratiquer le vélo en autonomie et en sécurité.

Avant de recevoir les mondiaux, elle a déjà été ville départ de la dernière étape du Critérium du Dauphiné le 9 juin 2024, et ville de passage du tour féminin les 17 et 18 août de la même année.





PORTRAIT DE SPORTIF

Lenny Collomb Paton, Snowboardeur freestyle

Je m'appelle Lenny Collomb Paton, j'ai 16 ans et je viens du hameau de Glapigny

Équipe de France de Snowboard

Mes parents m'ont mis sur des skis dès l'âge de 2 ans — comme beaucoup d'enfants dans la région. Mais à 6 ans, j'ai découvert le snowboard... et là, ça a été le déclic. J'ai tout de suite préféré ça au ski : le style, la liberté, le côté un peu différent... c'est vite devenu une vraie passion.

J'ai fait toute ma scolarité jusqu'à la 3e au collège des Aravis à Thônes, puis j'ai intégré directement le lycée de Font-Romeu, au sein du Centre d'Entraînement National, ce qui m'a permis de rejoindre le Pôle France en Snowboard Slopestyle.

Le Slopestyle, c'est une discipline freestyle où l'on enchaîne des figures (tricks) sur différents modules comme des rails (barres en métal sur lesquelles on glisse) et des sauts (kickers). C'est un sport qui demande beaucoup de technique, de créativité et de concentration.

Aujourd'hui, je m'entraîne presque tous les jours, en essayant de progresser toujours un peu plus, tout en continuant mes études. Mon objectif, c'est de donner le meilleur de moi-même, en compétition comme dans ma progression personnelle.

Vous pouvez me soutenir sur www.soutienstonsportif.fr/project/lenny-collomb-paton-snowboard-freestyle



D'INFOS

📷 SUIVRE LENNY

INSTAGRAM @LENNY.COLLOMB

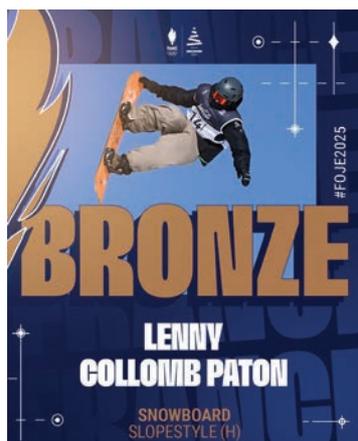


Palmarès

■ 5^{ème} en Big Air et 8^{ème} en Slopestyle aux Championnats nationaux à Vars - Mars 2025

◀ 3^{ème} en Slopestyle au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) de Bakuriani en Géorgie - Février 2025

■ 4^{ème} au scratch en Slopestyle et vice-champion de France minime / 9^{ème} au scratch en Big Air et champion de France minime aux Championnats nationaux à Vars - Avril 2024





50 ANS D'ÉNERGIE ET DE PARTAGE AU CŒUR DE THÔNES

Depuis un demi-siècle, le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes est un pilier de notre communauté, un lieu vibrant où se tissent des liens, s'épanouissent les passions et se créent des souvenirs inoubliables. La saison 2025/2026 marquera pour l'association la célébration de son 50^{ème} anniversaire, une étape marquante qui témoigne de son rôle essentiel dans la vie de notre cité et des communes des vallées de Thônes.

Depuis 1976, une histoire qui s'anime à Thônes

Fondé en 1976, le Foyer d'Animation et de Loisirs est né d'une volonté collective de dynamiser la vie locale et d'offrir à tous les Thônains un espace d'échanges, de découvertes et de divertissements. Dès ses premiers jours, il s'est affirmé comme un catalyseur d'initiatives, accueillant des activités pour tous les âges et tous les centres d'intérêt. L'association est affiliée à la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL74) depuis le début, partageant les mêmes principes d'Éducation Populaire apportant une valeur ajoutée dans l'accès à la culture, l'émancipation, le pouvoir d'agir et l'esprit critique.

Durant les 20 premières années, l'association est domiciliée rue Louis HAASE dans l'ancienne conciergerie de l'usine HAASE, mais aussi en utilisant de nombreuses salles, dans l'ancienne gendarmerie, le gymnase des Perrasses, la salle paroissiale, le local à St Blaise et l'ancienne usine sur le site actuel de la Maison des Associations. Pendant ces années, de nombreux projets seront proposés par le Foyer pour la création d'un véritable équipement associatif au service de toutes et tous.



Des saisons rythmées par des temps forts !

Le Foyer, grâce à l'implication de ses bénévoles et ses salariés, propose tout au long de l'année scolaire des événements qui viennent cadencer le fonctionnement de l'association.

Depuis 25 ans, Thônes, accueille **les Rencontres du Film des Résistances**, un événement phare du paysage culturel local et départemental. Organisées par le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes, le Centre Départemental de Promotion du Cinéma et la FOL74, ces rencontres sont un véritable hommage à celles et ceux qui luttent pour un monde plus juste et plus humain. La ville de Thônes est au cœur de cette manifestation dont le cinéma Edelweiss est un partenaire privilégié, et où tous les films de la sélection sont projetés.

Depuis 1995, le foyer occupe un nouveau bâtiment construit et mis gracieusement à disposition par la ville de Thônes. Celui-ci est accolé à la maison des associations qui a fait récemment l'objet d'un agrandissement sur 3 niveaux et la réalisation de deux salles de réunion au rez de chaussée.

La commune de Thônes engage chaque année un budget important pour l'entretien du bâtiment du foyer, l'aménagement et l'équipement en matériel, la mise à disposition de deux mini bus et d'autres équipements communaux, mais aussi et surtout pour assurer l'équilibre financier de son fonctionnement.

Au fil des décennies, le « Foyer » a su évoluer avec son temps, s'adaptant aux nouvelles pratiques et aux besoins changeants de la population. Des premières kermesses aux ateliers créatifs et aux sorties culturelles, en passant par les activités sportives et les moments de convivialité, le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes a toujours été un reflet de la richesse et de la diversité de notre communauté.

Nombreux sont les Thônains qui ont grandi avec le Foyer, y trouvant un lieu d'apprentissage, d'amitié et d'épanouissement. Les anecdotes et les souvenirs liés à ses activités sont gravés dans la mémoire collective, témoignant de son impact profond et durable sur notre tissu social.

Le témoignage de Louann LAGARDE résume l'état d'esprit du Foyer : « J'ai grandi au Foyer d'Animation, un lieu qu'on n'a jamais vraiment envie de quitter. Dès que j'en ai eu l'âge, j'ai passé mon BAFA grâce au soutien du Foyer de Thônes. Être animatrice m'a appris la responsabilité, la créativité, et l'importance du travail en équipe. Ce métier m'a aussi permis de transmettre à mon tour ce que j'avais reçu enfant. Mais surtout, j'ai compris qu'il faut continuer à s'amuser, même une fois adulte ! »

Chaque année, le Foyer permet d'offrir une seconde vie aux objets dont vous n'avez plus besoin lors de **la bourse aux jouets, de la bourse aux vélos et du vide dressing**.

La Fiesta du Foyer est une grande fête qui vient clôturer l'année en juin et marque la fin des activités. Cette journée permet aux familles d'assister aux spectacles des enfants, de découvrir de nouvelles activités ou tout simplement de passer un bon moment en famille.

Le succès du Foyer repose sur l'engagement de ses bénévoles et de ses salariés qui donnent de leur temps et de leur énergie pour animer les activités et faire vivre cet espace convivial de rencontre et de partage. Leur dévouement est une richesse inestimable pour les habitants des vallées de Thônes.

FOYER THÔNES D'ANIMATION ET DE LOISIRS



50 ans d'histoires, et l'aventure continue !

Ce 50ème anniversaire est l'occasion de célébrer le chemin parcouru, de remercier tous ceux qui ont contribué à l'histoire du Foyer et de se tourner avec enthousiasme vers l'avenir. Le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes est plus que jamais un lieu essentiel pour le bien-vivre ensemble, un espace où chacun peut trouver sa place, s'épanouir et participer à la vitalité de notre commune. Souhaitons-lui encore de nombreuses années de succès et de partage au cœur de Thônes !

Si vous avez un témoignage, une anecdote, des photos, vous pouvez nous les communiquer à contact@foyeranimation.com afin de réaliser un livre d'or de toutes ces années !



« Ce qui rend le Foyer spécial, c'est de placer les jeunes non pas comme de simple consommateurs d'activités mais comme acteurs de leurs projets comme le décrit si bien Anaïs PEDRONO (à droite sur la photo) :

« Lors de mon adolescence, j'ai eu la chance d'être à l'initiative, avec d'autres jeunes, de la création du Foyer ados. Cette expérience m'a permis de voyager, d'apprendre, de grandir et de partager des moments inoubliables dans un cadre propice à la discussion et aux questionnements de la vie. »

Rejoignez l'Aventure !

Vous avez envie de participer à la vie du Foyer ? De partager vos passions ? De rencontrer de nouvelles personnes ? N'hésitez pas à nous contacter ! Le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes est toujours ouvert à de nouvelles idées et prêt à accueillir de nouveaux bénévoles motivés.

+
D'INFOS

04 50 02 00 76

FOYERANIMATION.COM

3, RUE DU CHANOINE POCHAT BARON



LE CAFÉ DADDY FÊTE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE



Installée depuis un an dans la salle polyvalente de l'Ehpad le Chant du Fier, l'Association « Café Daddy » et l'Ehpad ont renouvelé en 2025 leur convention de partenariat de mise à disposition et de gestion partagée de cet « Espace de Vie Sociale », reconnu et soutenu par l'Agence Régionale de Santé.

En travaillant étroitement avec le service animation de l'Ehpad et des acteurs locaux engagés dans le maintien du lien social et des solidarités (ESAT Myriade, Foyer d'Animation, Secours Populaire, Croix Rouge Française, ADMR, CCAS...) le Café Daddy propose depuis une année un véritable lieu de rencontres intergénérationnelles. Si le maintien et le renforcement du contact entre les résidents, leurs familles et les citoyens restent une priorité, les activités et animations proposées depuis un an accueillent chaque mois de nouveaux membres, habitants de la commune et de la vallée.

Régulièrement, le programme d'activités est co-construit avec les bénévoles et adhérents du Café. Les animations sont gérées directement par des bénévoles « Talentueux », qui partagent un

savoir faire, tandis que l'accueil est effectué par des adhérents « Tisseurs de Liens », qui offrent le premier café, proposent un jeu et présentent le programme d'activités. L'idée de base est que chacun se sente « Comme à la Maison »... Les boissons en libre service et l'adhésion sont à prix libres. À midi ou au goûter, on peut venir partager un plat apporté par chacun. Trois ou quatre après midi ou soirées musicales sont proposées chaque mois, et c'est alors l'occasion de découvrir un groupe local autour d'un apéro partagé. Chaque adhérent s'engage à respecter la Charte de fonctionnement des Cafés Daddy qui favorise l'entraide, la rencontre et la solidarité entre les générations, les habitants.

Le Café est ouvert du mardi au jeudi de 11h à 18h, le vendredi de 12h à 18h, et les samedi et dimanche de 14h à 18h.



PISCINE MUNICIPALE SAISON 2025

Horaires d'ouverture

Du 2 JUIN AU 4 JUILLET
Lu, ma, je, ve : 12h - 19h
Me, sa, di : 10h - 19h

DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT
Tous les jours : 10h - 19h

DU 1 SEPTEMBRE AU 12 SEPTEMBRE
Lu, ma, je, ve : 10h - 13h & 16h - 18h
Me, sa, di : 10h - 18h



Entrée gratuite

- Enfants de moins de 4 ans (avant la date anniversaire) obligatoirement accompagnés d'une entrée adulte payante
- Personnes handicapées ou à mobilité réduite (sur présentation de la carte d'invalidité)
- Personnes de plus de 70 ans, domiciliées ou résidentes à Thônes (sur présentation de la CND)
- Personnes prenant un cours de natation ou accompagnateurs d'un enfant de moins de 10 ans en cours de natation (pour la durée du cours uniquement)

Adultes

Tarifs

Entrée simple.....	5,80 €
Carte 10 entrées / Carte saison	47,50 € / 105,00 €
Entrée simple (après 17h).....	2,50 €
Enfant 4-15 ans	
Entrée simple.....	3,00 €
Carte 10 entrées / Carte saison	23,00 € / 73,00 €
Entrée simple (après 17h).....	2,50 €
Jeunes et/ou étudiants 16-25 ans (sur justificatif)	
Entrée simple.....	4,20 €
Carte 10 entrées / Carte saison	31,50 € / 88,00 €
Entrée simple (après 17h).....	2,50 €
Famille nombreuse (3 enfants ou plus + 1 ou 2 parents)	
Entrée famille	11,50 €
Carte saison.....	52,50 €
Groupes (minimum 10 personnes, limité à 1h)	
Entrée par personne.....	1,50 €
Accompagnateur d'une personne titulaire d'une carte d'invalidité	
Adulte.....	2,50 €
Enfant.....	1,50 €

Les porteurs d'un Pass Loisirs bénéficient de tarifs spéciaux, renseignez-vous en caisse. Pour les cours, inscription auprès des maîtres-nageurs.

GRAND CONCERT POUR LE RELEVAGE DE L'ORGUE DE THÔNES - 4 mai

L'orgue réhabilité a révélé sa parfaite adéquation avec l'église Saint Maurice qui l'accueille !

Accompagné d'une trompette baroque, l'orgue a sonné avec présence et plénitude. Les flûtes chantantes de l'instrument, le plein jeu jubilatoire, le duo entre cornet et bourdon, tout y fut parfaitement équilibré. Ce fut la preuve d'une belle maîtrise au service d'œuvres baroques telles que celles de Haendel, Bach, Torelli ou Marcello. Le public, nombreux, a ovationné les artistes Thibaut Duret et Jean-François Raymond pour ce moment de grâce musicale absolue.



En vidéo ici !



LE CFMM au Manoir de la Tour



Cette année, le Manoir sert de support pédagogique aux activités du CFMM, avec notamment des cours de géologie et des travaux pratiques de reconnaissance des plantes.



ÉLECTION MISS PAYS DE SAVOIE 2025 - 1^{er} juin

Le 1^{er} juin se tenait pour la 3^{ème} fois à Thônes la cérémonie d'élection de Miss Pays de Savoie, en présence d'Emilie CARTIER, Miss Pays de Savoie 2024 et d'Alexcia COULY Miss Rhône-Alpes 2024, demi-finaliste de Miss France 2025, et de 400 spectateurs passionnés de beauté et de tradition. Cet événement prestigieux, qui met en lumière la beauté, le talent et l'élégance de nos jeunes femmes, a été une véritable fête pour notre commune et pour toute la région.

La grande gagnante Manon Loubet, originaire de Ballaison, sera une ambassadrice de choix pour promouvoir les richesses de notre région, tant sur le plan culturel que touristique. Elle portera haut les couleurs des Savoie. Et nous félicitons tout particulièrement Candice Paczka, qui a été élue Miss Thônes !

Le Maire tient à exprimer sa profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement : les bénévoles, les partenaires, les sponsors et bien sûr, les candidates qui, par leur participation, incarnent l'esprit dynamique et ambitieux de notre jeunesse.



TOURISME *et attractivité territoriale*

i

DOMAINE DE COMPÉTENCE DE L'OFFICE DE TOURISME

Suite au transfert de la compétence « tourisme » à la CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes) en 2017, l'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées intervient sur le périmètre de 8 communes : Alex, La Balme-de-Thuy, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Clefs, Dingy-Saint-Clair, Serraval, Thônes et Les Villards-sur-Thônes.

L'Office de Tourisme communautaire (7 salariés et 2 saisonniers) exerce pour elles les missions de promotion, de communication et d'accueil via un financement de la CCVT, issu pour une grande part d'un transfert de la commune de Thônes qui par ailleurs met gracieusement à disposition les locaux à la CCVT.

Depuis 2019, la CCVT et les communes membres disposent d'une compétence partagée sur les animations touristiques. L'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées exerce cette compétence pour

la commune de Thônes, via un financement de cette dernière.

L'Office de Tourisme joue un rôle de coordination avec les acteurs locaux, sa stratégie et son plan d'actions reposent sur 2 axes :

- Renforcer le rôle stratégique de « maillon » entre le bassin annécien et le Massif des Aravis.
- Valoriser et structurer le territoire pour en faire une zone touristique incontournable.



THÔNES À L'HONNEUR

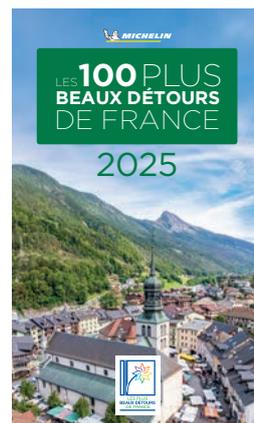
En couverture du guide Michelin « Les Plus Beaux Détours de France 2025 »

L'édition 2025 du guide Les Plus Beaux Détours de France est sortie. La ville de Thônes a été choisie pour illustrer la couverture de cet ouvrage, édité par les Éditions Michelin. Avec un tirage de 180 000 exemplaires, ce guide constitue le plus gros tirage d'un guide touristique français.

Il présente les caractéristiques et les richesses de 104 des plus belles petites villes françaises, comptant entre 2 000 et 20 000 habitants, dans l'objectif de mettre en lumière leur charme, la diversité de leur patrimoine et leur situation privilégiée. Cette mise en avant fait suite à la première place de Thônes lors du concours interne du réseau en 2024, sur le thème de l'accueil vélo.



Le mercredi 2 avril 2025, Brigitte Vuillet, élue de Thônes, s'est rendue au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à Paris pour la présentation officielle de la 27^{ème} édition du guide des Plus Beaux Détours de France.



Une étude sur « l'attractivité touristique des petites villes françaises » a également été présentée en présence de Nathalie Delattre, Ministre déléguée chargée du Tourisme, et d'Hervé Mariton, président de l'association.



NOUVEAUTÉ : UN ESPACE BOUTIQUE À L'EFFIGIE DU TERRITOIRE

Début novembre, le hall de l'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées a bénéficié d'un réaménagement complet. Cette transformation vise à améliorer l'expérience des visiteurs et à renforcer la valorisation du territoire. Ce nouvel aménagement, dont l'esthétique rappelle les arcades colorées du centre-ville, allie fonctionnalité, convivialité et design pour offrir une première impression accueillante et mémorable. L'espace se veut plus confortable et lumineux, créant une ambiance agréable pour les usagers.

En ce début d'année, un espace boutique à l'effigie du territoire a vu le jour. Cette initiative offre désormais l'opportunité aux visiteurs de repartir avec un souvenir authentique, contribuant ainsi au rayonnement de la culture locale. La sélection, qui continuera à s'étoffer au fil des années, propose déjà un éventail de produits : affiches, cartes postales, mugs, magnets, tours de cou, gourdes isothermes, tasses, stylos.

Avec l'arrivée du printemps, la boutique s'est enrichie d'une nouvelle référence : des kits à semer ! Une approche ludique pour cultiver un petit coin de Thônes Cœur des Vallées directement chez soi.





DE NOMBREUX ACCUEILS DE PRESSE SUR LE TERRITOIRE

Fin 2024, un joli reportage dans l'émission « Météo à la carte » sur France 3 était consacré à la bourrellière thônaise **Audrey Pechoux, Ô Cœur Dez'Alpes** (1). L'année 2025 a débuté avec 2 reportages, toujours dans la même émission. Dans le 1^{er}, **Brigitte Vuillet et son mari** ont invité les journalistes dans leur cuisine afin d'élaborer une recette à partir de pomponiers, achetés chez Régis Bozon (2).

La deuxième émission était dédiée à **Sylvain**, sculpteur à la tronçonneuse, qui venait livrer une de ses œuvres à l'Écomusée du Bois et de la Forêt, afin de décorer le nouveau sentier de la Forêt École.



Ici Pays de Savoie (anciennement France Bleu) a également sillonné à 3 reprises le territoire à la rencontre des personnalités locales et événements emblématiques du secteur. En avril, Christophe Garnier, alias le Baladeur et star des « Petits Bonheurs » interviewait **Frédéric Vaillant** pour son café intergénérationnel Chez Daddy (3), situé à l'EHPAD de Thônes et mettait en avant l'événement **La Trace**, festival et salon de ski de rando qui a rencontré un vif succès cette année encore !

De nombreux autres reportages sont en cours de tournage ou en prévision pour cette belle année 2025 : l'émission « Chronique d'en Haut », toujours sur France 3, a tourné début juin un



reportage sur l'**Alpage École de Sulens** entre autres. Une journaliste du « Nouvel Obs » a, quant à elle, testé le **refuge du Parmelan** avec ses soirées astronomie et s'est également initiée à la randonnée nocturne sous les étoiles avec en point d'orgue, le lever de soleil sur les Aravis et le Mont Blanc.

L'émission « Échappées Belles » devrait venir sur le territoire dans le courant de l'été pour découvrir **la vie en alpage et les métiers artisanaux locaux**.

3 beaux reportages à venir !
Restez connectés pour ne rien rater !



DE NOUVELLES CARTES VÉLO GRATUITES

Anancy Mountains est une démarche de coopération permettant de fédérer les territoires touristiques entre le lac d'Annecy / la vallée de Thônes / les Aravis. Le projet s'articule autour d'un dénominateur commun : l'itinérance. Le collectif s'est engagé sur un plan d'action 2023-2026 tourné principalement vers la structuration de la filière vélo (route-gravel-VTT).

• Les collectivités partenaires :

Grand Annecy / Communauté de Communes des Vallées de Thônes / Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy / Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis.

• Les Offices de Tourisme partenaires :

Lac d'Annecy / La Clusaz / Le Grand-Bornand / Manigod / Saint-Jean-de-Sixt / Sources du Lac d'Annecy / Thônes Cœur des Vallées.

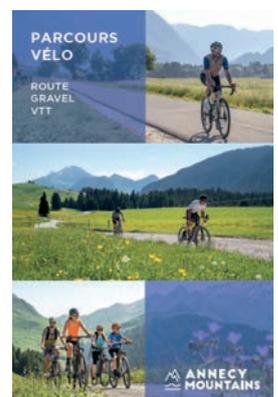
• Les actions 2025

Une nouvelle carte papier diffusée gratuitement avec les parcours vélo (Route-Gravel-VTT), un espace vélo dédié sur son site web, une carte interactive en ligne avec présentation des parcours, traces GPX et une fonctionnalité permettant de vérifier

la présence ou non des chiens de protection dans les alpages pour préparer sa sortie, un topo guide avec le détail des parcours route/gravel en vente à 5 € dans les offices de tourisme.

Enfin, une réflexion visant à améliorer les aménagements et à encadrer les pratiques VTT est lancée, ainsi qu'une collaboration avec Route des Grandes Alpes® pour une grande itinérance. Les parcours vélo route sont diffusés sur l'application Komoot et le média Chilowé. Des accueils presse sont organisés (magazines Gravel, Bike Café, Bike Eco, Vélo Mag, Outlines...) et un stand sera présent sur l'Étape du Tour de France 2025 à Albertville.

www.anncymountains.com





LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Comme chaque été, l'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées vous a concocté un programme riche, varié et dynamique pour profiter pleinement des belles journées et des longues soirées : visites, fêtes, concerts et activités... Il y en a pour tous les goûts, pour petits et grands !

Les rendez-vous hebdomadaires :

- Les "Matinées du bien-être" les lundis et vendredis matins
- Les ateliers "Naturellement insolite" le mardi matin
- Spectacles familles et concerts chaque semaine



Projection à la belle étoile à Beauregard



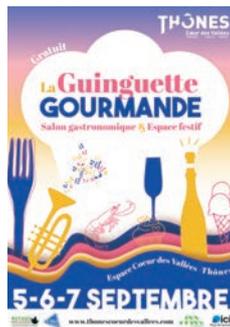
Tribute Céline Dion



Thôn'arts récup



La Guinguette Gourmande



Jeux m'Amuse

Retrouvez tous les détails dans le programme d'animations Thônes Actu juillet-août ou sur le site www.thonescoeurdesvallees.com



Les incontournables

Exposition d'art de Pierre Sirci : 12-26 juillet

Fête nationale : 13 juillet

Feu d'artifice, bal, marché artisanal

Balade botanique « Naturellement Insolite »

18 juillet et 1^{er} août

Découverte des plantes sauvages (payant)

Grimpe d'arbres « Naturellement insolite »

25 juillet, 8 et 22 août

Découverte de l'arbre par la grimpe, approche sensorielle, ludique et sensible, à partir de 7 ans (payant)

Projection à la belle étoile « Montagne Expériences »

Plateau de Beauregard : 28 juillet

Film « Vertiges, un pas vers la liberté » sur un écran géant de 12m x 8m, à 21h - Auberge Les Matins Clairs. Possibilité de restauration sur place (projection gratuite, restauration payante)

Jeux m'Amuse : 30 juillet et 6 août

Événement pour toute la famille, nombreuses activités de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

Concert de l'été - DESTIN Tribute Céline Dion : 31 juillet

Les plus grands succès de Céline Dion repris dans leur version la plus authentique - 21h

Nocturne des commerçants : 31 juillet et 7 août

De 18h à 21h, ouverture prolongée. Animations et concerts

Thôn'arts récup : 1-3 août

25^{ème} édition. Exposition, sculptures en direct avec une trentaine d'artistes, ateliers soufflage de verre, remise des prix le dimanche

Radio Crochet : 14 août

Des passionnés de musique viennent s'affronter amicalement devant un large public

Bal Populaire : 15 août

Cinéma en plein air : 22 août

Film « Astérix et Cléopâtre »

Guinguette Gourmande : 5-7 septembre

4^{ème} édition. Salon gastronomique & espace festif. Tout au long de ces 3 jours, retrouvez de nombreux concerts et animations, avec en point d'orgue, le lancement de la Saison Culturelle le samedi soir. Les temps forts du week-end : les concerts de « Radio Tutti » et « Petit Jean », et le show féérique et aérien « Aerial Adel ».

LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ & séniors

80 ANS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Nous fêtons ensemble cette année les 80 ans du Secours Populaire Français, 80 ans que cette association met tout en œuvre pour les plus démunis d'entre nous...

« Tout ce qui est humain est nôtre », voici la devise qui anime les 80 bénévoles du Secours Populaire des Vallées de Thônes, en mettant en place des actions que vous connaissez bien : distributions alimentaires hebdomadaires, tri et braderies de vêtements tous les 2 mois à l'Espace Cœur des Vallées, des cours d'alphabétisation et de conversation... et des actions plus ciblées à destination des enfants et des adolescents, particulièrement pendant les vacances.

Ainsi, le Secours Populaire organise des randonnées en montagne, et finance des départs en colonies de vacances, mais aussi des séjours en Familles de vacances.



Pour des milliers d'enfants, être en vacances signifie simplement ne pas aller à l'école, rester chez soi quand les autres partent. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite. C'est pourquoi le Secours Populaire Français organise tout au long de l'année l'opération « Familles de vacances » qui permet l'accueil des enfants au sein de familles en France.

Ce séjour, fait d'échanges et de petits bonheurs partagés, est à chaque fois une découverte pour l'enfant mais également pour la Famille de Vacances, parents et enfants.

Les familles de vacances qui ont déjà accueilli un enfant au sein de leur foyer, jugent l'expérience enrichissante, voire inoubliable pour la qualité des liens qui se créent et pour l'opportunité offerte à leurs enfants d'avoir un copain de plus, venu d'un autre milieu.



Vous pouvez vous aussi participer à cet élan de solidarité qui permettra à de nombreux enfants, durant l'été 2025, de changer leur quotidien. C'est le moment où le Secours Populaire de Thônes organise la venue des enfants, en collaboration avec le Secours Populaire de Paris.

Aujourd'hui, nous cherchons encore activement des familles intéressées pour accueillir des enfants de 6 à 10 ans pendant 1 ou 2 semaines, entre le 4 et le 18 août.

Dès aujourd'hui, si vous souhaitez avoir des renseignements sur ce dispositif, vous pouvez contacter Laurent Belfer au 07 50 81 37 63 ou sur laurentbelfer4@gmail.com.

Petit historique du Secours Populaire Français

Le Secours populaire français (SPF) est une association de solidarité fondée en 1945, héritière du Secours rouge international créé en 1923.

Pendant l'Occupation, ses membres ont poursuivi clandestinement leurs actions de solidarité malgré les persécutions. Après la guerre, le SPF s'est engagé dans l'aide aux déportés, aux enfants de résistants et aux victimes des répressions coloniales, notamment à Madagascar, en Indochine et en Algérie. Il a également soutenu les victimes des dictatures en Espagne, en Grèce et au Chili.

Dans les années 1970, sous l'impulsion de Julien Lauprêtre, l'association a élargi son action avec des initiatives telles que les « Pères Noël verts » et la « Journée des oubliés des vacances ». Le SPF a également développé des actions en faveur de l'accès aux soins, à la culture et à l'éducation, tout en refusant l'assistanat et en favorisant la participation des personnes aidées.

Aujourd'hui, le Secours populaire continue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion en France et à l'international, en s'appuyant sur un vaste réseau de bénévoles et de partenaires.





SÉJOUR PART'ÂGE 2025 DANS LE JURA

Tous ont été ravis de ce voyage et des échanges entre générations

Des jeunes de la MFR du Villaret et des séniors ont vécu un séjour inoubliable dans le Jura entre le 28 avril et le 2 mai !

Cette initiative fait suite à la réponse de l'appel à projet appelé « Séjour Part'Âge » proposé par la MSA, les centres de vacances AVMA, auquel la MFR a répondu pour la 3ème année consécutive.

Ce sont 18 jeunes de la classe de seconde SAPAT (Service aux Personnes et Animation dans les Territoires) et 30 séniors dont 3 de Thônes qui sont partis au Chalet de la Haute-Joux.

Ce séjour a été riche et intense tant pour les jeunes que pour les séniors : visite d'une fruitière et dégustation de comté, visite d'une miellerie commentée par un apiculteur passionné, visite de la taillanderie de Nans Sous Sainte Anne puis une halte à la source du Lison. Une soirée avec balade aux flambeaux et pause chamallows grillés ! Excursion à la source du Doubs qui reste bien mystérieuse. Découverte du lac de Saint Point aux dimensions impressionnantes : 10 km de long sur 800 m de large. Visite des machines à nourrir et à courir le monde de Clairvaux les Lacs où plus de 100 maquettes en bois de tailles variables illustrent le

travail de Marcel YERLY : chaque participant a apprécié la minutie du travail !

Et pour terminer ce séjour intergénérationnel, quoi de mieux que de fêter les anniversaires de la semaine ? Joyeux anniversaire à Flavie, Eva, Simone et Françoise.

Merci à l'AVMA et à la MSA, ainsi qu'à tous les participants.



ATELIERS SENIORS / SEMAINE BLEUE CCAS

Les ateliers SENIORS sont des activités mises en place dans le cadre des appels à projet pour LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES + 60 ANS, financés par le département.

4 intervenantes diplômées, vous proposent 4 activités différentes et complémentaires, reconnues et validées dans l'appel à projet, pour la pertinence de leur contenu et leur caractère novateur.

- Le Brain Ball : il consiste en un jonglage ludique, rythmique et musical, en groupe, qui stimule le cerveau et développe la réactivité cognitive.
- Musique et chant : c'est une approche intuitive de la musique et du chant qui permet de favoriser l'inclusion, l'expression émotionnelle, l'estime de soi et la gestion de la douleur.
- L'Art-Thérapie, c'est prendre soin de soi par l'art. C'est se découvrir, rire, partager et ressentir le plaisir et la satisfaction d'une réalisation personnelle et collective. Aucune compétence artistique n'est nécessaire.
- La Danse-Thérapie : c'est pour se recentrer, recréer du lien avec son corps et ses émotions, dans la douceur et le rythme.

Rythme des sessions : 1 mois sur 2 à Thônes et à La Clusaz

Début juin à Thônes (puis en août, octobre, décembre 2025, février et avril 2026) et en novembre à La Clusaz (puis janvier, mars et mai 2026).

Des ateliers découverte se dérouleront en juillet à Dingy - et en septembre au Grand Bornand.

Et si cela vous a plu, vous pourrez continuer à Thônes ou à La Clusaz, sur inscription, quand vous le souhaitez.

Cependant, soyez audacieux-ses ; La meilleure chose à faire est de venir au moins une fois à chacun des ateliers pour les découvrir par vous-même.

C'est où ?

Thônes : à la RESIDENCE SENIORS API, route du château.

La Clusaz : LA MAISON DES HABITANTS, 23 route de l'Étala

Le lieu précis des ateliers à **Dingy** et au **Grand Bornand** sera donné par téléphone au moment de l'inscription.

Inscription

Thônes : 04 50 02 91 72

La Clusaz : 04 50 32 65 20

Dingy Saint Clair : 04 50 02 06 27

Grand Bornand : 04 50 02 79 00 ou 06 75 34 80 94



La
Semaine
Bleue
À tout âge, ensemble !

Salon NaOvie
Médecines naturelles
17 et 18 octobre 2025

Tout public
0-99 ans

Entrée
Gratuite

Thônes Haute-Savoie
Espace Cœur des Vallées

Et retrouvons-nous toutes et tous dans le cadre de la SEMAINE BLEUE le 8 octobre chez API Résidence et les 17 et 18 octobre à l'Espace Cœur des Vallées de Thônes pour le salon NaOvie !



REPAS DES SENIORS 2025

Nouvelle formule !

L'édition 2025 aura lieu le dimanche 16 novembre dès 12h à l'Espace Cœur des Vallées.

Devant le succès grandissant de cette manifestation très attendue par la population Thônaine, la participation à ce repas se fera **UNIQUEMENT sur inscription** afin de pouvoir accueillir tout le monde correctement. Nous pourrions ainsi prévoir le nombre de repas au plus juste.

Conditions pour pouvoir s'inscrire :

- Avoir 70 ans minimum en 2025
- Résider sur la commune



UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

Suite aux deux derniers Conseils d'administration du CCAS, il est proposé d'instaurer sur la commune de Thônes une mutuelle communale.

L'objectif est d'offrir à tous les habitants l'accès à une mutuelle qualitative à des tarifs avantageux.

Il s'agit d'une mesure sociale et solidaire à la fois bénéfique pour la santé des administrés et pour leur pouvoir d'achat.

Cela permet aux habitants qui choisissent cette complémentaire santé dédiée de bénéficier de garanties de qualité tout en payant une cotisation de mutuelle à un tarif avantageux. La force du collectif permet ainsi aux adhérents de réaliser jusqu'à 450 € d'économies par an par rapport à une adhésion hors mutuelle communale.

Un autre atout de ce dispositif de mutuelle communale est la qualité de service et de conseil envers les administrés.



Bulletin d'inscription au Repas des seniors à rendre impérativement pour le 10 octobre 2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Nombre de personnes présentes :

Les conjoints n'ayant pas 70 ans sont les bienvenus.

Pour les personnes originaires de Thônes et ne résidant pas sur la commune, possibilité de s'inscrire moyennant une participation de 36 €.

Vous pouvez remplir et découper ci-dessus le coupon réponse à rendre à l'accueil de la mairie au plus tard le 10 octobre 2025.

Des bulletins d'inscriptions seront disponibles également en mairie.

Just Mutuelle propose 5 niveaux de couverture et pas de délai de carence.

Radiance Mutuelle - qui est la mutuelle communale proposée par la Région - a 3 niveaux de couverture et pas de délai de carence.

Pour les deux, il n'y a pas d'engagement de la commune à part la mise à disposition d'une salle ponctuellement.

Après comparaison et discussion entre les membres du CCAS, il est décidé de signer une convention avec les deux mutuelles. Les administrés auront ainsi le choix.

Vous pourrez retrouver toutes les infos utiles concernant la prise de RDV ou les contacts sur le site internet de la mairie.



UN NOUVEL ESPACE PUBLIC À LA VACHERIE



Le projet élaboré il y a 2 ans par les citoyens présents aux réunions du comité de hameaux a vu le jour en 2024.

Un terrain de pétanque et un coin pique-nique ont été aménagés près de l'école.

Nous souhaitons que tous les habitants de la Vacherie en fassent bon usage !



PATRIMOINE & histoire



LA LÉGION D'HONNEUR POUR CHARLES PALACIOS



Lors de la cérémonie du 11 novembre 2024 à Thônes, l'attribution de la légion d'honneur a été annoncée pour Charles Palacios 88 ans, ancien président de l'Office du tourisme et ancien président des AFN (voir ci-contre). La remise officielle de la décoration elle, a eu lieu le jeudi 5 décembre en présence du Préfet de la Haute Savoie, du vice-président départemental aux anciens combattants, et du président départemental des AFN. C'est le lieutenant-colonel Ludovic Rougelot qui a élevé Charles PALACIOS au grade de chevalier de la légion d'honneur.

Monsieur Palacios, pourquoi cette légion d'honneur militaire ?

« J'ai obtenu cette légion d'honneur 50 ans après les faits. Pendant la période de la guerre d'Algérie, nous effectuions 24 mois de service militaire, mais moi étant de la classe 57 je souhaitais m'engager dans les parachutistes coloniaux.

Je me suis donc engagé volontairement dans le 6^{ème} régiment de parachutistes coloniaux basé à BLIDA au sud-ouest d'Alger.

Lors d'une attaque, j'ai pu aider ma section à manœuvrer et à anéantir un groupe ennemi mais je me suis retrouvé face à face avec un combattant algérien. Ce fellaga m'a envoyé une rafale de mitraillette dans les deux jambes

Évacué sur un hôpital militaire avec double fracture du péroné, j'ai demandé après ma convalescence à retourner au combat au lieu d'être rapatrié et j'ai continué à servir jusqu'à la fin de la guerre.

J'ai donc effectué au total 28 mois de service militaire, mais j'aimais bien, et surtout les sauts en parachute, à l'époque j'étais un peu casse-cou !

J'ai eu la chance de servir en opération avec le Général Bigeard, que l'on appelait de son nom de code BRUNO, et qui était un officier très admiré, c'était un peu notre idole. »

Qu'avez-vous ressenti lorsque le colonel Rougelot a accroché la légion d'honneur sur votre poitrine ?

« J'avais les larmes aux yeux. J'étais fier car je pensais beaucoup à mon père qui avait reçu la même décoration en tant que résistant. J'ai pensé à mes frères d'armes qui auraient pu l'obtenir aussi bien que moi. Les para-coloniaux, seul régiment de l'armée française composé d'appelés volontaires, c'était assez dur comme discipline, c'était exigeant mais on était fiers de notre appartenance à ce corps d'armée. »



JEAN DUFOURNET, HISTORIEN / 1933-2012

Jean Dufournet, historien du Moyen Age et spécialiste des langues romanes, est né le 13 mars 1933 à Thônes à Chamossière.

Dans ce hameau qu'un article de 1951 appellera le village des intellectuels, il connaît une enfance rurale à la ferme familiale, au sein d'une large fratrie de 6 enfants. Son père, employé de banque, est aussi le trésorier de l'Armée Secrète et y cache des maquisards entre 1942 et 1944.



Ses études secondaires se déroulent au collège Saint Joseph où les prêtres, pressentant un esprit brillant, le poussent à poursuivre ses études dans le supérieur au Lycée du Parc à Lyon. Il franchit ensuite les portes de l'École Normale Supérieure, où il prépare son Agrégation de grammaire en 1957.

Sa brillante carrière littéraire évolue très rapidement : il passe un an au Lycée d'Arras, où il se prend d'amour

pour le rayonnement culturel de la cité médiévale, et une autre année au Lycée de Rabat au Maroc. Il présente son Doctorat d'État es Lettres avec une thèse magistrale sur Philippe de Commines. Élu à la Sorbonne en mai 1970, il y enseigne jusqu'à sa retraite. C'est un travailleur et un chercheur infatigable, chaleureux, jovial avec ses étudiants. Il dirige une centaine de thèses, parcourt sans relâche la terre entière en ambassadeur extraordinaire de la littérature médiévale. Homme de gauche, son origine sociale fait qu'il est

soucieux de livrer à ses étudiants et au grand public, des versions de qualité extrême des œuvres majeures dans une présentation bilingue, en roman et en français contemporain. Et quelles œuvres, avec notamment Le Roman de Renart et les Très Riches Heures du Duc de Berry.

Chaque texte est accompagné de nombreux commentaires littéraires, historiques ou linguistiques, approfondissant le travail d'exégèse de ses prédécesseurs, renforçant l'analyse des textes, et rendant le monde médiéval très présent et accessible au plus large public. Il endosse le rôle majeur de commentateur critique des faits et gestes de ceux qui ont fait et défaits l'Histoire au XV^{ème} siècle.

Ses voisins de Chamossière l'estimaient très bon guide, si bien qu'en montagne comme en littérature, il n'aura jamais cessé de tutoyer les sommets. Il décède en mai 2012, à l'âge de 79 ans.



UNION DES COMBATTANTS DE THÔNES

Née le 13 mars 1971 suite à la guerre d'Algérie

Elle s'est tout d'abord appelée « Association des Combattants d'A.F.N. de Thônes ». Elle est alors rattachée à l'Union Départementale des Combattants d'A.F.N. créée le 1^{er} septembre 1962. Son actif et dynamique premier président fondateur est Joseph EUSEBE (1932-2015). Il assurera l'animation de l'association jusqu'à son décès le 8 mars 2015.

Entre-temps, l'association a modifié ses statuts pour s'intituler « Union des Combattants en Afrique du Nord (UDC-AFN) autres conflits et ressortissants de Thônes ».

Charles Palacios, auparavant vice-président, est élu président lors de l'assemblée générale de juin 2015, il continuera de veiller jusqu'en mars 2022 à ce que les valeurs fondamentales de l'association soient respectées. C'est Patrice Angeloz-Nicoud qui sera alors désigné président pour lui succéder. Sa mission s'étant achevée en mars dernier, un nouveau bureau a été mis en place avec Thierry Delangle (président), Marie-Thérèse Donzel-Gargand (secrétaire) et Patrice Théry (trésorier).

L'UNC de Thônes est fédérée par l'UNC 74, qui regroupe 113 associations locales et compte 4 900 adhérents. Hubert Bornens en a assuré la présidence pendant 46 années, et, en mai 2024, c'est Jean-Paul Ducimetière qui lui a succédé.

L'UNC de Thônes accueille les titulaires de la carte du combattant, les veuves d'anciens combattants, les OPEX, les soldats de



France (Service Militaire) ainsi que des membres associés qui partagent les valeurs de l'association.

Elle a pour but :

- de maintenir et développer les liens de camaraderie entre ceux qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie
- de défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres et leurs ayants droits
- de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ou au service de la nation, et faire vivre leur mémoire
- d'accueillir tous ceux qui portent ses valeurs
- de transmettre l'esprit mémoriel notamment auprès des nouvelles générations



PETITE HISTOIRE DE GRANDES CLOCHES

A l'abri du magnifique clocher à bulbe de l'église Saint-Maurice

Si l'histoire des cloches de Thônes est pluriséculaire, celle de la sonnerie actuelle débute en 1828. Le curé Lavorel, nouvellement installé, trouve alors dans le clocher deux cloches, dont la plus grande était fêlée. Il entreprend alors la réalisation d'une nouvelle sonnerie de quatre cloches pour retrouver celle d'avant la Révolution.

La plus grande cloche pèse environ 1500 kilos. Après une première fonte en 1829 par Louis Gautier, elle est refondue en 1831 par son partenaire Vallier. Elle chante un « ré » puissant. C'est la troisième des Aravis par le poids et présente de beaux décors : une croix, une Vierge priante et une frise de festons et d'angelots. Cette cloche et les 3 autres présentent des inscriptions en latin.

La seconde cloche, celle de l'Angélus, a été fondue en 1829 par Louis Gautier. Elle remplace une cloche de 1803 qui, bien que saine, a été refaite pour s'harmoniser avec ses sœurs. Elle pèse environ 900 kilos et chante un très beau « fa ». Cette cloche présente des belles effigies des saints Maurice et Laurent, de la croix et du blason de la famille Gautier de Briançon.

La troisième cloche fut refaite en 1891 par les frères Georges et Francisque Paccard. Elle chante le « sol » et porte le joli prénom de « Marie-Julienne ». Elle remplace une cloche de 551 kilos fondue en 1828 par Louis Gautier et est magnifiquement ornée par un Christ, la Vierge, un Ostensor (rappelant son lien avec l'ancienne confrérie du Saint-Sacrement de Thônes) et saint Maurice, patron de la paroisse.

La plus petite cloche date de 1841. Elle aussi a été fondue en 1828 et pesait 420 kilos. Elle est légèrement plus lourde aujourd'hui. C'est un « la bémol » un peu haut. Elle possède des décors sobres, avec comme effigies principales le Christ, la Vierge et saint Maurice.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Mairie



ACTUALITÉS *intercommunales*



GARE ROUTIÈRE DES VALLÉES DE THÔNES

Mercredi 19 mars 2025 a démarré la couverture des toitures Sud et Est en tuiles solaires. Développées sur une surface de 57 m², elles permettront de produire 6,6 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent d'environ 70 % de la consommation du bâtiment. Une première sur le département de la Haute-Savoie ! La mise en œuvre de ces tuiles solaires se veut être un exemple de l'intégration harmonieuse du solaire photovoltaïque dans le paysage montagnard.

M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, président de la CCVT, M. Didier THEVENET, vice-président en charge de la mobilité à la CCVT, et Mme Marie-Louise DONZEL, élue au Département de la Haute-Savoie, étaient présents pour la pose des premières tuiles. La fin des travaux est prévue pour l'été 2025.

Services aux usagers

Le bâtiment proposera de nouveaux services aux usagers, notamment un **local vélo** pour sécuriser le stationnement et faciliter la connexion avec les bus. La réservation pourra se faire **en gare, mais aussi par sms ou sur internet**, automatiquement et en toute autonomie.

La CCVT développe, en parallèle du projet de bâtiment et en lien avec ses partenaires, d'autres réflexions visant à étoffer la dimension multimodale et l'accueil des usagers de la gare : **parking-relais, autopartage, information en temps réel, renforcement du cadencement et de la rapidité des lignes régulières.**

Ce projet est financé en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie, l'État (France Relance) et la commune de Thônes.



ARAVIS VÉLO : UNE NOUVELLE MARQUE TERRITORIALE

Depuis quelques années déjà, la CCVT s'engage pour la mobilité avec la création de lignes de bus saisonnières gratuites, et une réflexion poussée sur les mobilités douces, parmi lesquelles le vélo.

La marque Aravis Vélo

Créée en février 2025, la marque Aravis Vélo est une déclinaison de la marque Aravis Bus créée initialement en 2023 par la CCVT.

Tout comme le logo dont il s'inspire, celui d'Aravis Vélo se distingue par une composition horizontale. Le mot « Aravis » est souligné par l'image des montagnes, tandis que le mot « Vélo » voit sa dernière lettre O imbriquée comme une roue dans le pictogramme stylisé d'un vélo, immédiatement identifiable, et qui représente le symbole de l'infini ∞. Le vélo peut exister sous différents modèles.

Les valeurs véhiculées par cette marque sont :

- Durabilité & Longévité
- Liberté & Exploration
- Énergie & Mouvement Perpétuel
- Écologie & Cycle Naturel



Essayez un VAE pour vos trajets du quotidien !

Un service de location de vélos à assistance électrique

La CCVT vous propose ce service qui a pour objectif de vous encourager à changer vos habitudes de déplacement du quotidien. La location dure 1 mois pour 70 euros, accessible à n'importe quel moment de l'année en fonction des disponibilités. Vous pouvez réserver et récupérer vos vélos sur les deux sites suivants :

- **Altitude Cycle - Saint-Jean-de-Sixt** : 04 57 41 84 65
- **CCVT - Thônes**, via le lien suivant : <https://communaute-de-communes-des-vallées-de-thones.lokki.rent/>





CHANTIER D'INSERTION ARAVIS LAC

25 années d'engagement auprès des publics en insertion et au service du territoire

C'est en 2000 que le Chantier d'insertion de la CCVT a ouvert ses portes. Il fête cette année ses 25 ans d'activité.

Service à part entière de la CCVT, il offre aux personnes en transition professionnelle une activité salariée, tout en les accompagnant dans un parcours menant à l'insertion socio-professionnelle.

Chaque année, le Chantier recrute jusqu'à 35 salariés, hommes et femmes, aux profils très variés, issus du territoire de la CCVT et du bassin annécien. Il leur offre un environnement de travail très favorable et d'intéressantes opportunités, notamment grâce à la diversité des métiers exercés, en lien avec des secteurs d'emploi en tension.

Le Chantier intervient pour le compte des communes et associations du territoire, ainsi que pour le compte de la CCVT, à l'exclusion de tout client privé ou particulier.

Entretien et balisage des sentiers de randonnée du territoire, service de broyage des végétaux, déneigement des points d'apport volontaire, travaux de second œuvre du bâtiment, nettoyage, entretien d'espaces verts et de bâtiments publics : il réalise près de 22 000 heures de travail par an et contribue aux services publics rendus au territoire et à ses habitants, avec un haut niveau de qualité.



Pour toute information complémentaire, demande d'embauche ou demande de devis, contactez le Chantier d'Insertion Aravis Lac. Responsable du service : Céline MATCHARADZÉ.



ARAVIS LAC
 TÉL : 04.50.09.73.44 / 06.12.84.97.04
 COURRIEL : ASP@CCVT.FR



NATURA 2000 : DES ÉVÉNEMENTS GRATUITS TOUTE L'ANNÉE

Gestionnaire des sites Natura 2000 du Massif de la Tournette, du Plateau de Beaufort et de la Chaîne des Aravis, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes vous convie à participer aux événements de l'année, en lien avec ce réseau européen de préservation de la biodiversité.

Des sorties nature, découverte de la biodiversité, des ateliers nature thématiques, des sorties nocturnes, des ateliers de construction, des conférences et des ciné-débats seront proposés de fin avril à décembre 2025 sur 3 territoires : la CCVT, Cordon Tourisme et Cluses Arve et Montagne Tourisme.

NATURA 2000 SENSIBILISATION 2025 ARAVIS-TOURNETTE-BEAUFORT
 Des événements gratuits toute l'année

Sorties nature / découverte de la biodiversité
 Distances moyennes : 0-5 km / Difficulté possible : 100-200 m / À partir de 6 ans - sur réservation - places limitées

Date	Lieu	Horaires	Point de départ	Contact de réservation
Dimanche 26 mai	Les Couffres	10h-12h	Parc de la Courbe	CCVT Thônes Cour des Vallées
Vendredi 23 mai	Col des Arves / La Grande-Borne	10h-12h	Parking du Col des Arves	CCVT Thônes Cour des Vallées
Dimanche 7 juin	Les Repaires	10h-12h	Mairie du Repaire	Cluses Arve et Montagne
Mardi 10 juin	Les Corbières	10h-12h	Parking Châtaignier	CCVT Thônes Cour des Vallées
Mardi 17 juin	Bourne / Montjoie-Croix	10h-12h	Parking de la Bourne	CCVT Thônes Cour des Vallées
Dimanche 22 juin	Beaumont / Beaumont	10h-12h	Parking de la Bourne	Cluses Arve et Montagne
Dimanche 29 juin	Montjoie	10h-12h	Parking de la Bourne	Cordon Tourisme
Dimanche 6 juillet	Châtaignier / Châtaignier	10h-12h	Parking de la Bourne	CCVT Thônes Cour des Vallées
Mardi 10 août	Col de la Fave	10h-12h	Parking de la Fave	Cordon Tourisme
Mardi 17 août	Col de la Fave	10h-12h	Parking de la Fave	Cordon Tourisme
Mardi 24 août	Col de la Fave	10h-12h	Parking de la Fave	Cordon Tourisme
Mardi 31 août	Col de la Fave	10h-12h	Parking de la Fave	Cordon Tourisme
Dimanche 7 septembre	Col de la Fave	10h-12h	Parking de la Fave	Cordon Tourisme

Office de Tourisme Plateau de Beaufort
 100 Allées - 04 50 22 32 33
 office@plateaubeaufort.com

Office de Tourisme Plateau de Beaufort
 100 Allées - 04 50 22 32 33
 office@plateaubeaufort.com

Office de Tourisme Plateau de Beaufort
 100 Allées - 04 50 22 32 33
 office@plateaubeaufort.com

NATURA 2000 SENSIBILISATION 2025 ARAVIS-TOURNETTE-BEAUFORT
 Des événements gratuits toute l'année

Sorties nocturnes
 Pour tout renseignements complémentaires :
 Stéphanie SCHNEIDER, Chargée de mission Natura 2000
 la CCVT - 04 50 22 32 33 ou
 stephanie@ccvt.com

Date	Lieu	Horaires	Contact de réservation
Vendredi 23 mai	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 10 juin	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 17 juin	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 24 juin	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 1er juillet	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 8 juillet	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 15 juillet	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 22 juillet	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 29 juillet	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 5 août	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 12 août	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 19 août	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 26 août	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 2 septembre	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 9 septembre	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 16 septembre	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 23 septembre	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33
Mardi 30 septembre	Montjoie	19h-21h	CCVT de "Tour de la Fave" - 04 50 22 32 33

Conférences et projections
 Conférences et projections au sein des territoires

Date	Lieu	Horaires	Thèmes
Jeudi 24 mai	Espace 123 Arve	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 10 juin	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 17 juin	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 24 juin	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 1er juillet	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 8 juillet	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 15 juillet	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 22 juillet	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 29 juillet	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 5 août	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 12 août	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 19 août	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 26 août	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 2 septembre	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 9 septembre	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 16 septembre	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 23 septembre	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt
Mardi 30 septembre	Col de la Fave	19h-21h	Projet de loi relatif à l'écologie et à la forêt

Ateliers de construction - Gîtes à chauve-souris
 sur réservation à la Bourne et à la Fave

Date	Lieu	Horaires	Thèmes
Dimanche 22 mai	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 29 mai	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 5 juin	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 12 juin	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 19 juin	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 26 juin	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 3 juillet	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 10 juillet	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 17 juillet	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 24 juillet	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 31 juillet	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 7 août	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 14 août	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 21 août	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 28 août	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 4 septembre	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 11 septembre	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 18 septembre	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 25 septembre	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune
Dimanche 2 octobre	Thônes	10h-12h	Écologie de la forêt et de la faune

Partenaires : CCVT, Plateau de Beaufort, Cordon Tourisme, Cluses Arve et Montagne, Montagne Tourisme, etc.

TÉLÉCHARGEZ LE PROGRAMME
[HTTPS://CCDESVALLEESDETHONES.FR/ANIMATIONS-NATURA-2000-2025](https://ccdesvalleesdethones.fr/animations-natura-2000-2025)



COIN des élus

Cette page "Libres Propos" est consacrée à la libre expression des listes représentées au sein du Conseil Municipal. D'un commun accord, les deux listes ont souhaité déroger à la réglementation en se répartissant de façon égalitaire cet espace.

Liste « Un avenir pour tous »

L'engagement local, une réponse à la défiance

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance pour gérer et développer notre commune de Thônes.

Pour cela, l'ensemble de la liste « Un avenir pour tous », vous remercie sincèrement. Les élus se sont investis sans compter, en espérant faire de leur mieux pour le bien de toutes et tous.

À l'heure où un mandat municipal touche à sa fin, l'ambiance générale est marquée par une défiance croissante envers les élus à tous les niveaux : municipaux, départementaux, régionaux, nationaux.

Les représentants sont de plus en plus critiqués, parfois injustement. Pourtant, l'engagement public est plus que jamais nécessaire. Comment, dans cette époque bousculée, créer du lien et donner confiance ?

Les différentes crises (économique, sanitaire, écologique, sociale) de ces dernières années ont mis à l'épreuve les institutions et les citoyens, l'attente et l'obligation de résultat envers les élus sont immenses : l'ère numérique, avec son flot d'informations immédiat, amplifie encore cette défiance.

Malgré tout, le maire et les élus municipaux restent parmi les figures les plus appréciées, ils sont au plus près du quotidien, accessibles et concrets. C'est sur cette proximité, ce dialogue direct, que reposent

une grande part de la confiance.

Pour gagner cette confiance, il faut savoir écouter, rencontrer, entendre les inquiétudes de chacun, c'est aussi expliquer comment les décisions sont prises, quels sont les moyens réels d'action, ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Aujourd'hui, c'est plus de 400 000 normes que les maires doivent faire appliquer, ce qui n'est pas toujours facile à expliquer à nos concitoyens.

Le respect mutuel est le socle du vivre ensemble, rien ne justifie que le débat démocratique se transforme en hostilité envers ceux qui nous représentent. L'agressivité envers les élus fragilise la démocratie locale et décourage l'engagement citoyen.

La confiance ne se décrète pas, elle se bâtit patiemment dans l'échange et dans l'action.

Si la défiance envers les élus est un défi immense, elle n'est pas une fatalité. L'avenir appartient à ceux qui, avec humilité et détermination, sauront tisser des liens sincères avec les citoyens. Parce que l'engagement local est plus que jamais une belle aventure humaine, au service de tous.

Pour la liste « Un avenir pour tous »

Liste « Pour une Transition Participative à Thônes »

La commune : proximité entre élus et habitants

On entend souvent que « le Maire est l'élu préféré des Français ».

En tant qu'habitant, il partage le quotidien de la commune et en ressent les évolutions. Avec l'équipe municipale, élus et agents, il se doit d'être à l'écoute des attentes de chacun, en dépassant les préoccupations personnelles, afin d'agir au mieux pour le collectif, le vivre ensemble.

Il ne peut porter seul la responsabilité d'un projet communal. L'enjeu aujourd'hui dépasse les limites du territoire thônain, en s'inscrivant dans une dynamique intercommunale des vallées des Aravis, et parfois du département et de la région.

Une mandature présente aux citoyens un projet avec des orientations politiques qui se traduisent en actions sur 6 ans.

Le temps du débat public, essentiel avant chaque élection, permet aux habitants d'exprimer leurs attentes pour construire un projet commun.

Ce temps est arrivé. Les implications et mouvements citoyens sont divers et multiples dans une commune. Responsables et bénévoles d'associations, commerçants, parents d'élèves, artisans, agriculteurs et bien d'autres encore... Tous contribuent au vivre ensemble.

C'est avec cette envie que nous abordons cette nouvelle échéance électorale pour 2026, même si certains d'entre nous continueront leur engagement en dehors de la mairie.

Dans cet esprit, faisons du débat public une réalité : dans les associations, sur le marché, dans les bars et commerces pour échanger, écouter et imaginer la ville de demain. Plus apaisée, plus solidaire et toujours plus respectueuse de notre environnement... Une gestion différente de notre commune est possible, fondée sur un dialogue constant avec les forces vives locales.

Dès maintenant, nous vous invitons à vous impliquer et vous engager !

Cet été, nous vous encourageons à consulter le projet de notre territoire pour les 20 prochaines années (SCOT) et à contribuer à l'enquête publique.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été, ponctué de rencontres, de découvertes et de beaux moments de partage

Merci à tous ceux qui nous suivent et nous soutiennent !

Les élus de « Pour une Transition Participative à Thônes »
contact@thones-transition-participative.fr

ARRIVÉES & départs

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL dans la commune

PERSONNEL MUNICIPAL MAIRIE

Arrivées :

- **BAILLARGEON Matthieu** - Agent polyvalent à l'Espace Cœur des Vallées - recruté le 1^{er} avril 2025

Départs à la retraite :

- **TRIBOILLER Christiane** - Agent de cantine à l'école de La Vacherie - départ à la retraite le 1^{er} juin 2025

PERSONNEL MUNICIPAL CCAS

Arrivées :

- **DOUA Cyrielle** - précédemment éducatrice de jeunes

enfants au Multi-Accueil, a pris le poste de directrice de la crèche familiale le 1^{er} mai 2025

- **LAVIGNE Axelle** - Infirmière puéricultrice au Multi-Accueil - recrutée le 14 avril 2025

- **ALVES Elodie** - Apprentie auxiliaire de puériculture au Multi-Accueil - recrutée le 6 janvier 2025

Départs pour raisons personnelles :

- **CHAILLOT Delphine** - Directrice de la crèche familiale - mutation le 17 février 2025

- **MUGNIER Christelle** - Agent social au Multi-Accueil - départ de la collectivité le 16 avril 2025

Les services de la Mairie en visite au Réservoir de Chamossière

Les 26 et 27 mai, élus et membres du personnel étaient invités par le Service des Eaux à visiter le nouveau Réservoir pour en comprendre le fonctionnement et les enjeux.



Pour s'informer

www.mairie-thonos.fr
Application Maires&Citoyens

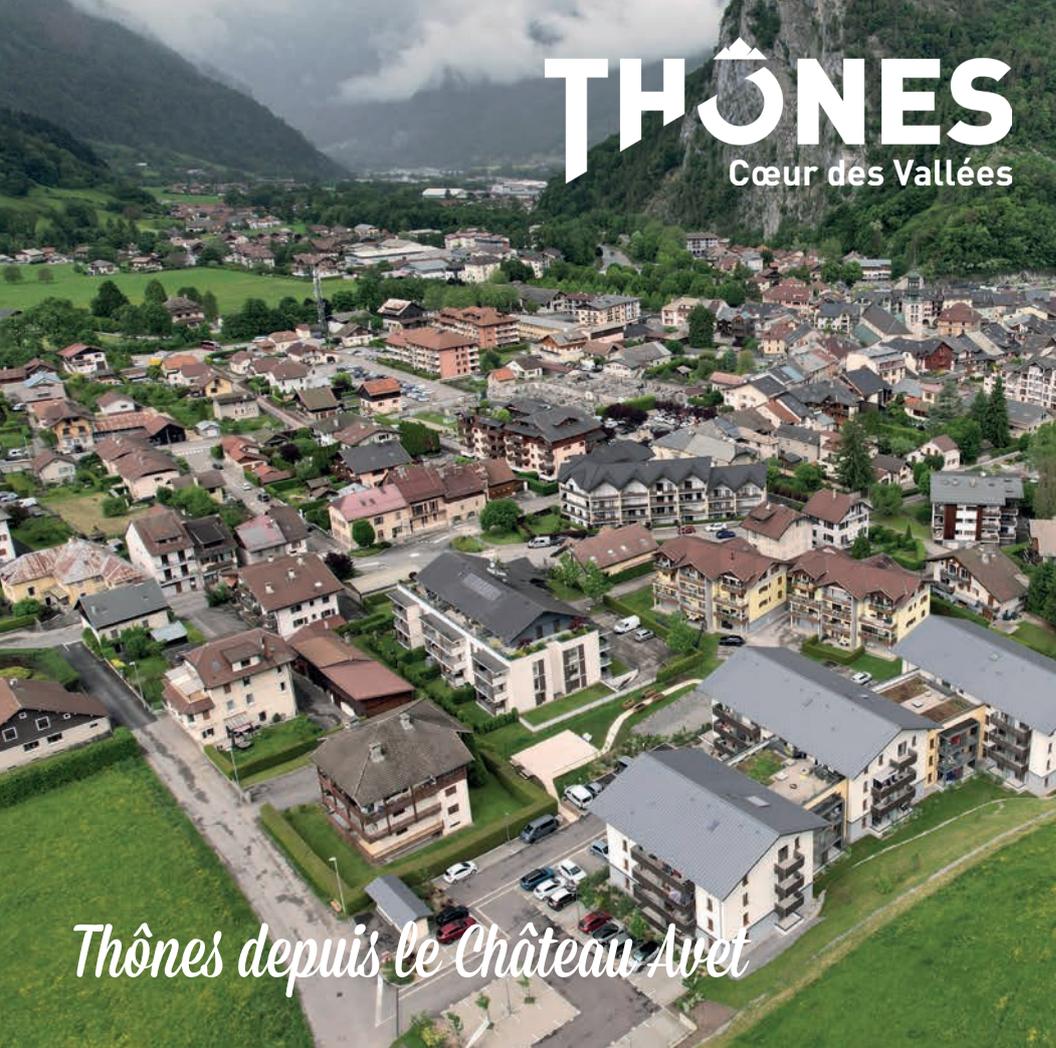


THÔNES
Cœur des Vallées

Panneaux lumineux

THÔNES

Cœur des Vallées



Thônes depuis le Château Aret

En pratique...

Mairie

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30 -17h30
Le vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Services techniques et Urbanisme
fermés le mardi et le jeudi après-midi.

04 50 02 91 72
accueil@mairie-thonnes.fr
www.mairie-thonnes.fr

Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

04 50 02 00 26
infos@thonnescoeurdesvallees.com
www.thonnescoeurdesvallees.com

Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Lundi : 9h30-12h / 13h30-16h30
Du mardi au vendredi :
9h-12h / 13h30-16h30

04 50 32 13 59
ccdesvalleesdethones.fr

Bibliothèque-Multimédia

Lundi : 13h30-17h30
Mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 8h30-13h30

04 50 02 96 92
bibliotheque@mairie-thonnes.fr
bibliotheque-thonnes.fr

Autres contacts utiles

La Poste

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h

La Régie d'Électricité

Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30

04 50 32 17 17
service-client@ret.fr

Espace France Services

Lundi - Mercredi :
9h-12h, sur RDV de 13h30 à 16h30
Mardi - Jeudi :
13h30-16h30, sur RDV de 16h30 à 18h30
Vendredi : 9h-12h, sur RDV de 12h à 14h

04 58 13 00 28

La Déchetterie

Du lundi au vendredi : 13h30-18h
Samedi : 8h-12h / 13h30-18h

04 50 32 13 59

Numéros d'urgence

Astreinte du service des eaux : 06 32 65 67 18

Cabinet médical : 04 50 05 69 00

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24

WWW.MAIRIE-THONNES.FR

Application Maires & Citoyens

